



Comment exposer la violence ?

Exemple avec la transmission
aux publics de la mémoire des
camps.

MÉMOIRE DE STAGE

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE
DE CHÂTEAUBRIANT

LUCAS MERCIER

Table des matières

Introduction	4
Lieu du stage	4
Pourquoi choisir ce stage ?	5
Quel cadre patrimonial ?	5
Réflexions actuelles autour de ces types de Patrimoines	8
1) Description de la structure d'accueil	10
A. Structure	10
Historique du musée de la Résistance de Châteaubriant	10
Environnement institutionnel	16
Institutions	18
Organigramme fonctionnel avec la description de chaque fonction	19
B. Le stage.....	20
Missions assignées	20
Positionnement personnel et partenaires de travail	22
Schéma personnel commenté de mon poste	23
Procédures de travail collectif	24
Analyse de flux décisionnel avec un cas concret & Méthode d'évaluation interne d'une action ..	24
C. Budget	25
Présentation du budget (annexe 4)	25
Règles budgétaires suivies dans l'institution et calendrier.....	27
Comparaison et explication du budget à deux dates différentes.....	27
2) Réflexion personnelle sur une mission menée au sein du musée	28
A) Formulation de la mission avec ses objectifs	28
B) Rapports aux autres	29
C) Description précise de l'action	30
D) Références pour l'apprentissage.....	32
E) Auto-évaluation de la mission	33
3) Recherche	36
Introduction	36
Développement.....	39
A) L'élaboration du processus de devoir de mémoire et la reconnaissance de la Shoah.	39
B) La patrimonialisation des camps et la construction d'un patrimoine mémoriel.	46
C) Pédagogie et médiation de la violence : quelles solutions pour expliquer et transmettre ?	52
Conclusion.....	65

Conclusion générale	67
Remerciements.....	68
Bibliographie.....	69
Thèses.....	69
Ouvrages.....	69
Rapport de stages.....	70
Chapitre de livres.....	70
Articles	72
Autres	73
Annexes	74

Introduction

« Je partage ici le glorieux anonymat de tant de morts que vous ne pouvez plus vous étonner de cet anonymat. Si j'élève une faible voix, c'est parce que certains des morts me l'ont demandé, c'est en leur nom que je vous parle »¹. Ces mots, c'est Louis Aragon qui les écrit en février 1942, sous le pseudonyme *Le témoin des martyrs*, diffusés ensuite dans toute la France de manière clandestine (par l'entremise du quotidien *l'homme communiste*), et lus par Radio Londres et Radio Moscou. Ce texte poignant, dont la présente citation en constitue la fin de son introduction, fait connaître aux français et au monde entier l'histoire des 27 otages de Châteaubriant, et fait déjà émerger la figure du jeune Guy Môquet.

S'appuyant sur les lettres et les témoignages des fusillés qui lui ont été transmis par la direction du Parti Communiste Français, il retrace l'histoire du lieu-dit Carrière des Fusillés. Ce texte, exaltant aux français de faire fi de toutes dissensions politiques pour faire front uni contre l'occupant nazi et pour embrasser la cause patriote, évoque dès 1942 l'idée d'hommage aux morts et de l'erreur que provoqueraient leurs oublis, leurs dilutions dans l'ensemble des événements terribles de l'occupation allemande.

C'est un texte comportant une portée mémorielle importante, s'inscrivant ainsi dans les dynamiques de l'après-guerre. Louis Aragon, en rendant hommage aux martyrs, participe ainsi à la patrimonialisation de la cause résistante et de la transformation de cette simple carrière de sable en périphérie de Châteaubriant en mémorial pour ces morts précisément, mais aussi pour tous ceux morts pour avoir combattu l'opresseur.

Lieu du stage

Lieu idéal pour étudier et commencer à saisir les dynamiques mémorielles, le Musée de la Résistance de Châteaubriant fut la structure dans laquelle mon stage de quatre mois a pris place. Fonctionnant sur un modèle associatif, ce lieu commémore les événements de l'histoire locale et régionale s'étant déroulés pendant la Seconde Guerre Mondiale, s'axant logiquement sur les faits de résistance. Le vecteur de création de ce musée repose à quelques mètres en contrebas du bâtiment : il s'agit de la présence d'un monument et d'un parcours mémoriel commémorant la fusillade du 22 octobre 1941 ayant pris place à cet endroit.

¹ F. GRENIER, *Ceux de Chateaubriant*, 1961, p. 212

Ce jour-là, 27 otages (résistants, communistes et syndicalistes) furent exécutés à la Carrière en représailles de l'exécution du Lieutenant-Colonel Hotz à Nantes deux jours plus tôt. Une sculpture d'Antoine Rohal commémore le sacrifice de ces martyrs, dont le plus jeune fut Guy Môquet, âgé seulement de 17 ans.

Pourquoi choisir ce stage ?

Ma décision de postuler à cette offre de stage (annexe 1) découle de plusieurs logiques. Ainsi, la diversité des missions proposées m'assuraient une polyvalence, de m'inscrire et m'investir dans beaucoup de productions du musée. Cela permettait donc d'améliorer *in fine* ma connaissance et ma maîtrise des enjeux d'un musée historique contemporain. La structure présente également des atouts : sa petite taille m'offrait ainsi la certitude de pouvoir saisir le fonctionnement du musée rapidement et dans sa globalité. De plus, il s'agit d'un avantage pour la communication, entraînant une plus grande souplesse dans les flux décisionnels. Enfin, cela permet de comprendre les enjeux liés au monde associatif, auquel je n'avais jamais eu l'occasion de me confronter

Dernièrement, l'attrait que j'ai eu pour cette offre de stage trouve en partie sa source dans mon intérêt personnel pour l'étude de l'histoire et tout particulièrement celle de la Seconde Guerre Mondiale. J'ai eu l'occasion de fréquenter plusieurs musées (en tant que visiteur) traitant de thématiques similaires à celui de Châteaubriant. Cela me permet donc de changer de perspective en abordant le Musée de conflit sous un aspect professionnel, m'apportant de fait une vision neuve des enjeux liés à ceux-ci, et mon expérience des lieux traitant de la Seconde Guerre Mondiale m'offrant une vision empirique et une expérience de ce champ spécifique de la culture.

Quel cadre patrimonial ?

Le Musée de la Résistance de Châteaubriant s'inscrit dans plusieurs dynamiques patrimoniales différentes néanmoins complémentaires. Issu d'un héritage conflictuel récent, soit l'occupation de la ville et les exactions commises par des troupes allemandes lors de la Seconde Guerre Mondiale, il est possible de catégoriser (sans toutefois l'enfermer) dans plusieurs notions patrimoniales ce site, la plus commune étant le *Patrimoine mémoriel* (ou *Sites mémoriels*).

Pour arriver à une définition correcte de ce terme, il paraît intéressant de donner celle que propose dans les premières pages de l'ouvrage *Gouverner les Mémoires* l'auteur Johann Michel à propos de la notion de *Politique(s) Mémoirelle(s)* : selon lui, cela correspond à toutes les actions d'une institution « dès lors que cette institution exerce un pouvoir de régulation et d'imposition de souvenirs communs à ses membres »².

Précisant que le terme institution ne renvoie pas spécifiquement à l'Etat mais peut aussi correspondre à l'autorité d'un groupe donné par exemple (comme un parti politique ou un groupe religieux), il est alors tentant de définir le *Patrimoine Mémoirel* comme les lieux géographiques représentant concrètement les « souvenirs communs » évoqués dans la citation. Le Musée de la Résistance de Châteaubriant s'inscrit plus précisément dans les politiques mémorielles résistancialistes ainsi que celles concernant la déportation, et celles sur la Seconde Guerre Mondiale au sens large. Nous reviendrons sur les chemins qui ont mené à la patrimonialisation de ces mémoires et sur les processus de créations de ces lieux.

Il est cependant assez ambigu d'utiliser le terme de *Patrimoine Mémoirel*. En effet, dans quels sites notre « mémoire » serait-elle sollicitée, et surtout à l'inverse où ne le serait-elle pas ? Le château de Versailles ne fait-il pas appel à notre mémoire, à nos imaginaires collectifs, à notre inconscient tout autant que le Mont Valérien ? Pourtant, cette appellation ne se résume bien souvent qu'aux sites comportant une dimension violente et conflictuelle (souvenirs des génocides, mémoire de l'esclavage) et plus précisément aux deux conflits mondiaux du XXème siècle.

L'Unesco a tenté de mettre un terme aux débats en tentant de définir ce qu'est, selon elle, un *Site de Mémoire*. Ainsi, lors d'une étude commandée par le Centre du Patrimoine mondial de l'Unesco et ayant pour thème « l'interprétation des sites de mémoire », celui-ci tente de poser des jalons à cette notion. Tout d'abord, ils définissent *mémoire* comme étant « la manière dont les populations donnent un sens ou une signification au passé et dont elles relient ce passé à leur présent par le souvenir et l'émotion ».

² J. MICHEL, « Qu'est-ce qu'une politique mémorielle ? », in *Gouverner les mémoires*, Paris cedex 14, 2010, p. 1-18 (URL = <https://www.cairn.info/gouverner-les-memoires--9782130572398-p-1.htm>), en particulier p. 6

Cette définition va ensuite servir de référence pour leurs définitions de leurs *Lieux de Mémoires*. Malgré un texte peu didactique et pas vraiment engageant, on arrive à percevoir leurs réflexions notamment grâce aux exemples qu'ils utilisent. Ainsi, le patrimoine mémoriel serait composé de sites qui « peuvent revêtir une importance particulière en fonction du rôle qu'ils ont joué pour forger l'identité d'une communauté ou d'une nation. Certains sont avant tout des sites de mémoires et cette valeur mémorielle est généralement perçue comme la plus importante ».

Ces sites peuvent par ailleurs être porteurs de plusieurs significations, et être utilisés ou visités de manières très diverses. Un éventail divers d'exemples de lieux patrimoniaux mémoriels sont cités, très variables quant à leurs localisations et leurs natures. On y trouve, entre autres, la maison d'Anne Frank, la Statue de la Liberté, les tombes de grands personnages ou les lieux de pèlerinages religieux.

Il est intéressant de noter que les lieux associés à des conflits ou à des événements dramatiques bénéficient de leurs propres paragraphes, en arguant que ces sites sont parfois l'objet d'interprétations difficiles ou conflictuelles. On peut également lire cette distinction comme une forme d'exception faite à ces derniers, leurs conférant une stature différente des autres lieux de mémoires, distinction déjà présente dans les usages communs (il suffit de faire une recherche avec les termes de *Patrimoine mémoriel* pour voir apparaître les lieux des guerres et conflits, plutôt que des tombes ou la basilique de Lourdes).

Cet ensemble de définitions est dense et il semble difficile d'arrêter une définition de *Patrimoine Mémoriel*, tant l'écart entre certains usages de ces termes est immense. Il est d'ailleurs assez intéressant de remarquer la différence de définition dans l'imaginaire collectif et de celle de Pierre Nora concernant les *Lieux de Mémoires*. Publié en 1984, cet ouvrage est un jalon majeur dans l'histoire de la réflexion patrimoniale. Il donne ainsi la signification de son titre par la définition suivante : « Un "lieu de mémoire" est n'importe quelle entité significative, de nature matérielle ou non-matérielle, qui, par la volonté des hommes ou le travail du temps, est devenue un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une communauté »³.

³ Citation présente dans le rapport de l'Unesco *L'interprétation des sites de mémoire*, Coalition internationale des sites de conscience, 31 janvier 2018.

Ayant l'avantage d'une quasi-exhaustivité, cette dernière ne reconnaît cependant pas la spécificité de certains lieux, ce que la définition de l'Unesco permettait, correspondant ainsi beaucoup plus aux usages de ces termes mémoriels actuels. Il ne faut pas oublier que Pierre Nora publie son ouvrage plus de dix ans avant le discours de Jacques Chirac au Vel d'hiv et un an avant la première loi mémorielle de France (Loi Badinter de 1985) sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Mais il s'agit avant tout d'un musée historique, partie prenante d'un réseau formel (les Musées de la Résistance Nationale) ainsi qu'informel avec toutes les autres structures similaires. Le Musée de la Résistance de Châteaubriant fait partie d'un ensemble spectaculaire en nombre et en diversité, notamment en France : les musées de conflits. Plus d'une centaine d'établissements culturels y sont consacrés exclusivement dans ce pays (en excluant les conflits antérieurs à 1800) et ce chiffre monte à 200 si l'on inclut les musées qui y consacrent une ou plusieurs parties à ces conflits (comme par exemple aux Invalides ou aux musées de villes comme à Nantes).

Parmi les 100 lieux exclusifs à un seul conflit, environ 80% d'entre eux traitent exclusivement de thématiques issues de la Seconde Guerre Mondiale. Cette fièvre muséale des conflits trouve sa source aux lendemains de la guerre de 1870 (bien que des initiatives mémorielles soient antérieures) pour atteindre son paroxysme dans la période post 1970. Le Musée de Châteaubriant et le Monument de la Carrière s'inscrivent dans ces histoires, qui seront traitées plus en profondeur en troisième partie.

Ici, c'est donc le passé sanglant du site géographique qui a permis la construction, dans un premier temps, du monument en mémoire aux fusillés, pour ensuite être accompagné d'un espace de médiation pérenne, qui est encore actuellement le musée. Il s'agit d'un lieu hybride, qui rassemble donc Patrimoine Mémoriel, Mémoire des Conflits et se classe dans les Musées d'Histoire.

Réflexions actuelles autour de ces types de Patrimoines

Plus largement, ce site s'inscrit donc dans plusieurs paradigmes patrimoniaux (Patrimoine du XX^{ème} siècle, de conflits, commémoration des morts). Le Musée de la Résistance ainsi que la carrière des fusillés sont susceptibles de soulever plusieurs réflexions.

La première est celle de la Mémoire, ainsi que la manière de la valoriser, notamment quand il s'agit comme dans ce cas d'une mémoire dite sensible. Les publications sont de plus en plus nombreuses sur ce sujet ; plusieurs articles traitent ainsi de la muséification des camps, de la genèse et de l'évolution des musées d'histoires et de conflits, ainsi que des nombreuses études de cas sur des lieux emblématiques de la mémoire française (avec un nombre plutôt élevé de publications, et bien souvent des critiques, sur le Mémorial de Caen).

Mais c'est le champ traitant des politiques mémorielles, ou « devoir de mémoire » (nous reviendrons sur les différentes appellations possibles), qui produisent une imposante bibliographie. Avec le livre de Pierre Nora en 1984 et celui de Paul Ricoeur en 2000 (*La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*) comme jalons, les livres sur le sujet ont considérablement pris de l'importance et de l'ampleur.

Cela s'est vu notamment avec les querelles entre universitaires et politiques pendant la première décennie 2000, qui a propulsé sur le devant de la scène plusieurs ouvrages sur le sujet, revenant sur la genèse des mémoires obligées et sur leurs applications de nos jours. Plus spécifiquement, la construction du souvenir de la Shoah bénéficie de publications de qualités, notamment par le biais de l'auteure Annette Wieworka.

Le Musée traite donc des événements liés à la Résistance mais évoque longuement le sort des milliers de déportés français, à travers notamment la présentation poussée du camp d'internement de Choisel, qui se situait à quelques kilomètres de la Carrière des Fusillés. Évoquer l'univers concentrationnaire allemand, et par extension aussi celui du Régime de Vichy ainsi que de tous les autres régimes autoritaires, est un défi et une obligation complexe pour les musées d'histoires de la Seconde Guerre Mondiale et tous les autres lieux concernés par extension. Plusieurs questions se soulèvent, se croisent et tendent à faire émerger des tendances et motifs concernant la transmission aux publics d'une mémoire obligée sensible.

La mémoire des camps et sa diffusion ont investi le débat public depuis le début des années 1980, connaissant un paroxysme durant les années 1990 – 2010, ce qui fait de cette thématique un enjeu central. C'est ainsi que nous nous demanderons comment est exposée ainsi que transmise la mémoire des camps, ainsi que toutes les mémoires sensibles. Cela oblige à esquisser un historique de la patrimonialisation mémorielle, ainsi que d'observer les différents modes de transmissions et d'essayer de comprendre les limites que celle-ci amène inexorablement.

1) Description de la structure d'accueil

A. Structure

Historique du musée de la Résistance de Châteaubriant

Les 27 otages

Pour comprendre la présence du musée en ces lieux, il faut connaître le drame qui s'est déroulé dans la carrière se situant à quelques mètres du bâtiment. Cette tragédie s'est jouée avec une rapidité déconcertante, mais a puisé son existence dans des causes plus profondes.

Le site est lié géographiquement et historiquement à l'ancien camp d'internement de Choisel. Ainsi, dès le mois de juin 1940 et l'arrivée des allemands de manière foudroyante en pays Castelbriantais, l'occupant décida de parquer les vaincus français dans des camps, sommairement construits, dans les environs de la ville. Le camp de Choisel regroupa dans un premier temps les simples soldats français, qui tentèrent d'améliorer les structures assez basiques du camp.

Les conditions de vie y étaient exécrables, démoralisant assez rapidement les vaincus. Au mois de janvier 1941, il n'y avait plus de soldats français dans ce camp, les derniers ayant été envoyés en Allemagne en ce début d'année. Les autorités allemandes locales décidèrent donc de changer l'affectation du camp, bénéficiant ainsi des infrastructures déjà présentes sur place.

Choisel enferma ainsi d'autres catégories de populations touchées par les politiques répressives de l'occupant et du gouvernement de Vichy. On y regroupe ainsi les « indésirables », terme administratif de l'époque, qui allait constituer un ensemble hétérogène dans le camp et qui verra se regrouper des personnes d'horizons totalement différents. Le premier groupe sur place se composait des détenus de droits commun, principalement des souteneurs et quelques prostituées ainsi que des trafiquants du marché noir. Viennent ensuite les étrangers, dont certains juifs, et surtout les politiques.

Ce furent principalement des communistes, des syndicalistes et des hommes de gauche, bien que certains gaullistes y fussent également internés. Le camp était séparé en deux parties, l'une des deux étant affectée aux catégories de détenus dits dangereux, ainsi qu'aux femmes. A l'intérieur de ceux-ci, les groupes vivaient ensemble mais se regroupaient par affinités, et bien souvent certains ne souhaitaient pas côtoyer des catégories particulières comme les droits communs (bien que ce cloisonnement ne fut pas toujours étanche).

Les conditions de vie dans le camp étaient ardues. Malgré la possibilité de recevoir un colis de 5 Kg par mois, les internés souffraient souvent de malnutrition du fait de la difficulté d'approvisionner le camp de manière suffisante. La discipline du camp était militaire, 3 appels rythmant les journées des internés, avec fréquemment des fouilles à l'improviste des baraques de manière brutale, et une surveillance étroite des prisonniers par les gendarmes français. A cela s'ajoutait enfin la promiscuité, la surpopulation des « logements » ainsi que les conditions climatiques rendues insoutenables à cause de la mauvaise isolation.



Figure 1. Rare photo du camp de Choisel. Crédit Photo Wikimedia

Malgré tout, la vie s'organisa intelligemment autour de plusieurs temps : travaux manuels, séances de sport, jardinage.... Des cours collectifs furent également dispensés à destination de ceux qui souhaitait apprendre ou perfectionner une matière. Au français et aux langues étrangères s'ajoutaient les mathématiques, la géographie, la sténographie et même le russe, entre autres. Enfin, des loisirs apparurent rapidement, tel que deux chorales, une troupe de théâtre, ou encore l'organisation de compétitions sportives.

La vie civile fut également régie par les réalités de la guerre, et de nombreuses mesures répressives devinrent le quotidien des français. Parmi cet ensemble de règles, une particulièrement faisait planer une terreur permanente au-dessus de la société : elle stipulait qu'en cas d'attentat contre un allemand ou une personne dépositaire de l'autorité allemande une politique d'exécution d'otages serait mise en place.

Proportionnelle à l'importance de la personne tuée, la peine touchait d'abord l'entourage des auteurs présumés et les civils géographiquement proches des auteurs. Enfin, le 22 août 1941, un avis stipule que les otages seraient désormais issus des internés en détention dans un camp français ou allemand.

Le 20 octobre 1941, en plein cœur de Nantes, un groupe de communistes venus de Paris tuèrent le FeldKommandant (Lieutenant-Colonel) Hotz, alors l'un des militaires les plus importants de la région. Très rapidement l'occupant allemand réagit avec un ordre venant de Hitler et du commandant des forces allemandes en France le Général Von Stülpnagel : 50 otages doivent être fusillés en représailles, et 50 de plus si les coupables ne sont pas retrouvés avant le 23 octobre.

Le 22 octobre 1941, les autorités se rendirent dans le camp de Choisel munis d'une liste de 27 hommes, rédigée par le ministère de l'Intérieur de Vichy. S'y trouvaient les personnes nommées comme étant les « plus dangereuses du camp », en réalité celles qui gênaient le plus le gouvernement. Nombre d'entre eux furent choisis sans se douter de leurs présences sur la liste.

Ces 27 hommes (les femmes n'étant généralement pas exécutées par armes à feu) furent alors enfermés dans une baraque à part pour rédiger leurs derniers mots et pour se faire assister par le curé de Châteaubriant. C'est à ce moment-là que Guy Môquet, 17 ans, rédigea ses deux dernières lettres, dont une est restée à la postérité. Arrêté à la suite d'une distribution de tracts communistes dans une gare parisienne, il fut choisi comme otage car celui-ci est le fils de Prosper Môquet, député communiste français, et que ce dernier ne se trouvait alors pas enfermé en France Métropolitaine à ce moment précis.

Parmi les autres otages se trouvaient notamment Jean Pierre Timbaud (secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie), Charles Michels (député communiste de la Seine) ou encore Pierre Guéguin (maire communiste de Concarneau).



Figure 2. Affiche en souvenir de cette fusillade. Crédit Photo AJPN

Le choix de cette carrière pour l'exécution des otages est dû à plusieurs facteurs. Situé en périphérie de la ville, donc dans un calme relatif, et suffisamment proche du camp pour que le trajet ne soit pas trop long, ce lieu est une ancienne carrière de sable. Pendant la guerre, elle était alors utilisée par les allemands comme champ de tir, car la présence de l'élément sableux permettait d'arrêter les balles, les empêchant de ricocher.

Les 27 otages furent conduits dans ce lieu isolé à bord de trois camions. Ils seront fusillés en trois salves de neuf personnes, refusant de se faire bander les yeux devant leurs bourreaux. Le reste des 50 otages désignés par von Stülpnagel furent mis à mort dans deux autres lieux : 16 au champ de tir du Bel à Nantes (dans le quartier de la Beaujoire) et 5 au Mont Valérien à proximité de Paris. Seul 2 otages sur 50 ont réussi à se soustraire à l'exécution.

Dès l'année suivant ce drame, des commémorations furent organisées en mémoire des 27. Malgré l'interdiction des autorités allemandes, plusieurs centaines de personnes vinrent fleurir la Carrière. Dans l'immédiat après-guerre en 1945, en mémoire de ces événements, fut créé l'Amicale de Châteaubriant par les proches des victimes, mais aussi par des anciens internés de Choisel, ainsi que des Castelbriantais.

Cette association recouvrera plus tard d'autres camps d'internements, l'Amicale s'appelant de nos jours « Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt ». Celle-ci acquiert le champ dans la Carrière où s'est déroulée l'exécution en 1948, lançant dans le même temps une souscription nationale pour ériger un monument définitif.

Celui-ci, se composant de 6 personnages avec la tête tournée vers le ciel et serrés les uns contre les autres (reprenant ainsi le poème de René Guy Cadou) sera inauguré en 1950. Il est l'œuvre d'un sculpteur français d'origine hongroise, Antoine Rohal (1905-1978), qui exalte ainsi les valeurs de solidarité dans le sacrifice ultime. Il est également l'auteur de plusieurs autres œuvres de ce type en France, notamment un monument à Gabriel Péri à Argenteuil. En dessous de ce monument commémoratif sont placées en 1951 des alvéoles, au nombre de 183, contenant de la terre provenant de lieux de résistance ou de camps dans toute l'Europe.

L'Amicale continue depuis lors de racheter les terrains et les parcelles attenantes afin de continuer ce travail commémoratif. 9 poteaux sont élevés à la place de ceux qui furent utilisés, et un parcours retrace l'histoire de la fusillade et présente chacun des 27 otages sur des stèles, accompagnés d'une courte notice biographique pour chacun d'entre eux (ce parcours mémoriel fut repensé et amélioré en 2018).

Les démarches pour classer le site aux Monuments Historiques furent engagées dès 1949 ; la Carrière fut ainsi classée partiellement dès 1952 (pour le monument) mais dû attendre 1993 pour un classement complet du lieudit « La Sablière ». Désormais se tient chaque année le dimanche le plus proche du 22 octobre une cérémonie commémorative qui réunit les élus locaux, les membres de l'Amicale ainsi que des survivants du camp de Choisel et les témoins de l'époque.

Lors de l'exécution, une famille fut témoin auditif de ce drame. Habitant dans la ferme à une centaine de mètres du lieu d'exécution, en surplomb de la Carrière, les membres de cette famille étaient présents sur les lieux du drame en ce milieu d'après-midi.

Exigeant que chaque membre rentre à l'intérieur de la ferme et que les volets et portes soient clos, ces témoins n'entendront que les salves successives et ne pourront que constater le massacre après le départ des allemands, comme en témoignait le sable rouge du sang des martyrs. Cette ferme fut rachetée en 1986 par l'Amicale, avec pour vocation d'y installer un musée qui expliquerait l'histoire des lieux de manière plus approfondie, et qui présenterait en parallèle la vie dans le camp de Choisel ainsi que l'occupation en pays Castelbriantais.

L'Amicale aménagea les locaux, et le musée ouvrit en octobre 2001. En 2006, une première rénovation est effectuée et le premier étage du musée est aménagé pour agrandir l'espace d'exposition et de stockage. Cet agrandissement permit aussi un remodelage dans l'organisation de ce lieu. Ainsi, l'Amicale créa une association, « les Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant », qui a pour objectif de gérer le musée, enrichir sa programmation culturelle, pérenniser l'exposition permanente et enrichir les collections, bien souvent aux moyens de dons.

De plus, une exposition temporaire est organisée chaque année, qui se trouve présentée au premier étage ainsi que prêtée à diverses structures de la région qui les exposent dans leurs locaux (bien souvent des établissements scolaires). Le thème de l'exposition est donné chaque année lors du Concours National de la Résistance et de la Déportation organisé par le Musée de la Résistance Nationale.



Figure 3. Premier étage du musée, où se trouve entre autres l'exposition temporaire. Crédit Photo : Joanna Marsoo

Le musée va fêter ses 20 ans en 2021, connaissant depuis son ouverture une croissance en termes de chiffres de fréquentation. Pour le musée uniquement, où l'entrée est gratuite, il y eut 4425 visiteurs en 2019, soit une augmentation de 2,38% par rapport à l'année précédente. Il s'agit du nombre le plus élevé depuis la comptabilisation des entrées en 2008. Le public enregistré est en grande partie issu de groupes scolaires de la région (principalement des collèges et des lycées).

La politique d'exposition itinérante rencontre un franc succès également, au vu du chiffre estimé de personnes ayant visualisé une ou des expositions réalisées par le musée (environ 11 300). Enfin, le site de la carrière en contrebas du musée, visitable en accès libre toute l'année, connaîtrait 10 000 promeneurs annuels environ. Cet ensemble traduit donc une bonne dynamique pour le musée qui voit son audience s'élargir année après année. Signe de sa bonne forme, il est reconnu en 2015 d'utilité publique et classé « Musée de France ».

Environnement institutionnel

L'Amicale et les Amis du Musée ont donc un fonctionnement associatif assez particulier, le premier ayant créé l'autre pour lui déléguer la gestion du musée. Ces deux entités échangent et travaillent en concertation fréquente, mais les instances de décisions ne sont pas composées des mêmes personnes et ne fonctionnent pas de la même manière. L'Amicale, dont le siège se trouve à Paris à cause de la proximité avec les familles de déportés, comporte deux comités locaux afin de pouvoir rester proche des réalités du terrain.

Leur mission première est de veiller et rendre vivante la mémoire de la fusillade de Châteaubriant et du souvenir des internés du camp de Choisel. Je n'ai eu l'occasion lors de ce stage de ne rencontrer qu'un membre de comité local, le contexte sanitaire ne me permettant pas de rencontrer des adhérents de l'Amicale lors d'événements prévus.

L'association des Amis du musée de la Résistance de Châteaubriant a donc, nous l'avons vu, pour mission de gérer le musée et de participer à sa programmation culturelle et son rayonnement. Ils ont également comme objectif d'inscrire le musée dans la vie culturelle Castelbriantaise, régionale et nationale à travers l'organisation d'événements autour de la Nuit des Musées (annexe 5), des Journées Européennes du Patrimoine ou des Journées Nationales de la Résistance.

Ce sont les membres de cette association qui ont publié l'offre de stage pour laquelle j'ai postulé, et qui donc étaient mes supérieurs hiérarchiques (mon tuteur de stage étant Jean Paul le Maguet, administrateur du musée). Son fonctionnement associatif implique un bureau de 15 membres.

MRN

Une troisième structure vient prendre place dans l'organisation unique du musée : le Musée de la Résistance Nationale, basé à Champigny-sur-Marne dans son nouvel espace d'exposition récemment inauguré. Ce dernier a mis en place un réseau de musées, créé en 1965, qui porte le nom éponyme de « Musées de la Résistance Nationale ». Les musées adhérant à ce réseau traitent tous de l'histoire de la Résistance française, et à cela s'ajoute généralement une thématique locale. Ce réseau, créé par d'anciens résistants, compte notamment le musée de la Résistance Azurienne à Nice, le Musée de Montluçon (Résistance en bourbonnais) ou encore le Musée consacré à la Résistance des cheminots à Givors. Il regroupe aussi des associations locales portant sur des thématiques similaires.

Ce format permet de développer des programmations en commun et des initiatives nationales dans ces musées particuliers, notamment des actions à destination des scolaires. C'est également le MRN qui est le garant des propos scientifiques des musées du réseau, et donc de celui de Châteaubriant, validant ainsi l'ensemble du contenu. Enfin, tous les objets présentés dans le Musée de Châteaubriant sont des prêts organisés par le MRN, qui a la propriété de ceux-ci en grande majorité.

Cette politique permet de centraliser les archives et le stockage des collections, de favoriser une rotation de celles-ci et de préserver dans des conditions idéales certaines pièces fragiles et compliquées à stocker (comme la lettre originale de Guy Môquet avant son exécution, qui est présentée en fac-similé au musée de Châteaubriant). Seuls inconvénients, cette organisation spécifique enlève une capacité décisionnaire au musée local qui peut se retrouver en face d'un arbitraire retour des objets, ou encore des difficultés et des lenteurs dans le processus décisionnel et scientifique. Coupler une association locale avec un musée d'ampleur nationale est donc une équation complexe mais fortement intéressante pour les deux parties.

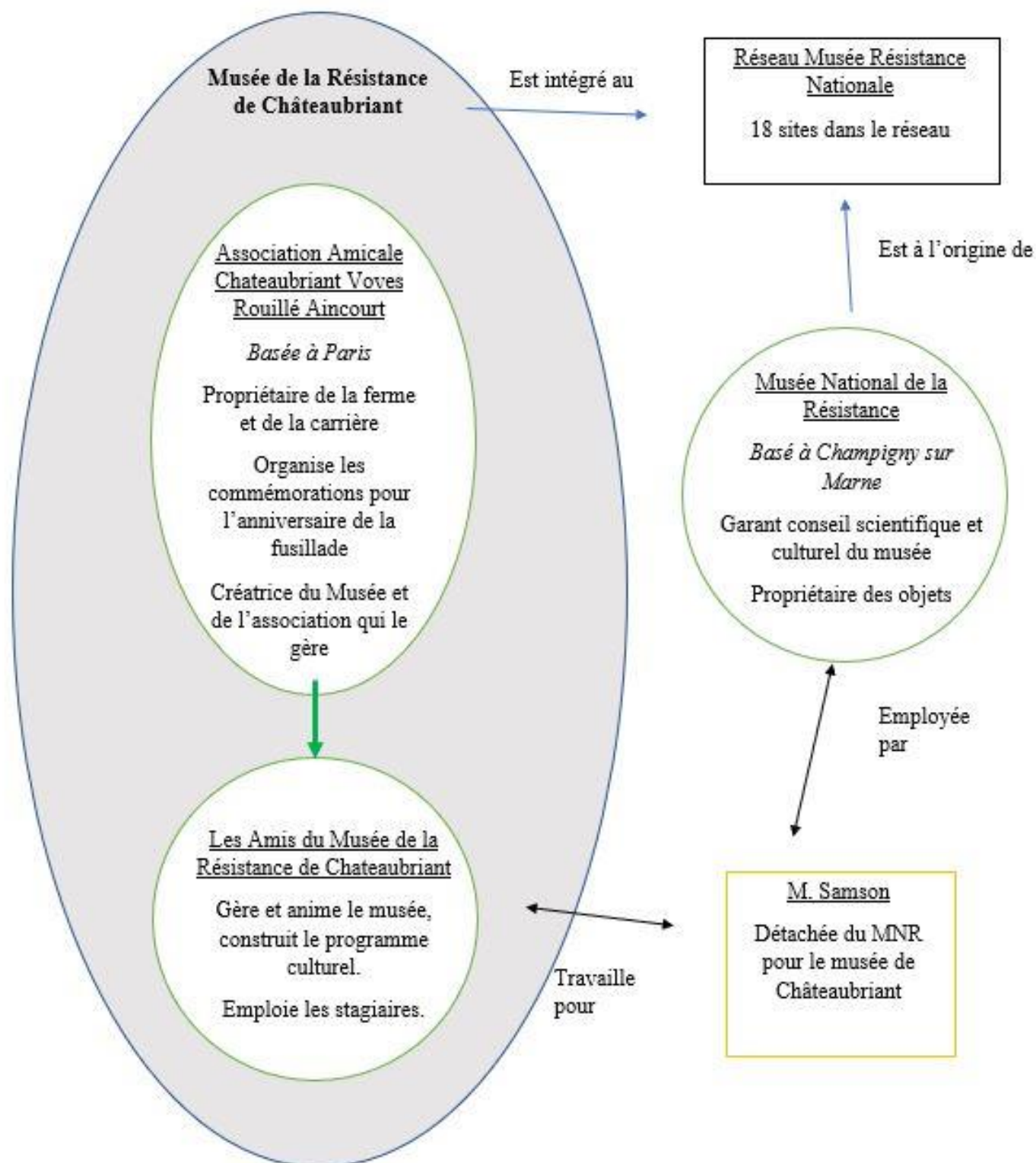
Institutions

Le statut associatif de l'association ne la place donc sous la tutelle d'aucune collectivité locale. Leur partenaire structurel majeur est, comme nous l'avons vu, le Musée de la Résistance Nationale. Cependant, certaines collectivités territoriales sont des partenaires privilégiés du musée. En premier lieu, les communes concernées par les événements sont évidemment dans des logiques de collaboration de longue date, comme la ville de Châteaubriant, avec la présence fréquente de son maire D. Hunault aux cérémonies et au musée.

D'autres municipalités sont également présentes, ainsi que les communautés de communes. Le Conseil département et régional et le Ministère des Armées, outre un soutien logistique et de communication, apportent des subventions au Musée. Enfin, le Ministère de l'Education, qui par essence ne peut verser de subventions, distribue à ses frais le catalogue des nouvelles expositions temporaires aux collèges et lycées des départements concernés.

Organigramme fonctionnel avec la description de chaque fonction

Le fonctionnement du musée et plus globalement de l'ensemble du site de la carrière des fusillés est complexe. On peut tenter de résumer celui-ci par un schéma :



L'association des amis du musée a, jusqu'en 2018, fonctionné avec une salariée employée par les collectivités locales. Des prestataires externes étaient alors sollicités à diverses reprises mais l'ouverture, la programmation culturelle ainsi que toutes les autres activités d'un musée étaient assurées par les bénévoles. La salariée s'occupait quant à elle de l'accueil des publics, des visites du musée et de la permanence dans celui-ci.

Mais devant le nombre important des missions, devant l'aspect chronophage de ce fonctionnement et avec la volonté d'améliorer la fréquentation et la visibilité du musée, l'association a demandé au MRN la possibilité d'engager une salariée en CDI, pour accomplir de plus amples missions, notamment le volet administratif, médiation, accueil des publics, élaboration d'actions et mise en place de partenariats.

Ce fut le cas en 2018 avec l'arrivée de Mélanie Samson, ancienne étudiante du master VALPEC à Nantes. Avec son apport de connaissances spécifiques à ce milieu et son expérience, elle a permis une professionnalisation du musée. Cet alliage entre associatif et l'apport professionnel de la salariée permet à l'association une saine émulation et un dynamisme qui se traduit positivement en termes de fréquentation.

B. Le stage

Missions assignées

L'offre publiée par le musée, à laquelle j'ai postulé, comportait des missions précises, auxquelles se sont ajoutées des réalisations secondaires. Cet éventail qui me fut assigné m'a réellement permis de travailler sur ma polyvalence professionnelle et m'a permis de me confronter aux multiples aspects d'un musée d'histoire et d'une structure associative.

Les missions principales qui m'ont été assignées dès le début du stage furent assez diverses. Ainsi, l'accueil des publics et la tenue de visites guidées m'ont offert des compétences mais également m'ont permis d'observer d'autres manières d'aborder ces disciplines, à travers les trois exemples de visites guidées et de présentation des collections auxquelles j'ai pu assister.

Cette pluralité de visions et d'approches m'ont permis de me construire une ébauche pour mes propres interventions. Malheureusement, au vu du contexte sanitaire (qui ferma le musée aux publics seulement deux semaines après le début de mon stage et ce jusqu'à la fin de celui-ci), je n'ai pu que très partiellement le mettre en pratique.

Le cœur de mon stage, du moins le projet qui m'a pris le plus de temps et m'a apporté un réel défi à relever fut l'élaboration d'une action de valorisation à destination des jeunes publics. Celle-ci prend la forme d'un feuillet jeux sur deux pages, qui regroupe 8 activités pour attirer et fidéliser un public jeune mais non scolaire, avec une médiation ludique, pertinente et prenante. Cette action devait être inaugurée pour la Nuit des Musées le 16 mai, événement qui est donc reporté pour novembre 2020. Ce bousculement du calendrier n'affecta pas la réalisation de ce projet. Nous reviendrons sur cette mission dans la partie consacrée à celle-ci.

Au vu du calendrier bouleversé dans toutes les institutions culturelles, une grande partie d'événements furent reportés voire annulés. C'est avec cet horizon que fut décidé par le MRN de renouveler d'un an le Concours National de la Résistance et de la Déportation (cette décision s'explique notamment par la participation à celui-ci de nombreux scolaires).

Le sujet est donc prolongé pour la durée d'un an (pour Châteaubriant il s'agit d'une exposition « 1940 entrer en Résistance »). Tous les membres de l'association, M. Samson et moi-même avons étudiés comment enrichir l'exposition actuelle pour proposer un contenu plus dense jusqu'en 2021.

La décision fut prise de lancer un appel à contribution (annexe 2), dans le but de rassembler des objets divers pouvant apporter une profondeur inédite à l'ensemble, et permettant dans le même temps d'impliquer un public directement dans la conception d'une exposition. L'équipe du musée m'a confié la rédaction de celui-ci ainsi que son suivi pendant le premier mois (mon stage se finissant à la fin du mois de juin, l'avis étant valable jusqu'en septembre).

La rédaction est une discipline qui n'a pas réellement de secret : il faut pratiquer pour s'améliorer. C'est dans cette optique que l'équipe du musée m'a confié plusieurs travaux d'écritures assez variés mais qui m'ont permis de comprendre les enjeux de tous textes, aussi synthétiques soient-ils. J'ai eu la chance de rédiger trois articles différents ; deux à destination de la revue *Notre Musée* qui est éditée par le MRN, et un à destination de Ouest-France (qui ne fut malheureusement pas publié car l'événement fut annulé).

Dans un tout autre registre, la rédaction du bilan de fréquentation de mars (annexe 3) me fut confiée, m'apportant ainsi un travail de rédaction plus axé vers une lecture de chiffre et une analyse comparative. Enfin, en binôme avec Mélanie Samson, nous avons rédigé conjointement le nouveau dossier pédagogique à destination des enseignants.

Plusieurs missions ponctuelles me furent également assignées, complétant l'intéressante pluridisciplinarité du stage. Ainsi, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'effectuer un travail de relecture et de correction. J'ai également pu effectuer des travaux de recherches, notamment sur le CNRD 2021 évoqué auparavant et sur le nouveau site internet du Musée.

Plusieurs tâches administratives vinrent compléter cet ensemble dense mais stimulant avec des réalisations de listings, de mailings ainsi que l'organisation des réservations pour une conférence, malheureusement annulée car prévue fin mars.

Positionnement personnel et partenaires de travail

La structure du musée est assez unique, comme nous avons pu le voir. Ce fonctionnement associatif amène une réelle flexibilité au niveau de la communication et du processus décisionnel, et m'a également permis de travailler en autonomie. Ma principale partenaire de travail fut M. Samson, avec qui j'ai eu des contacts quotidiens in-situ ou de manière numérique.

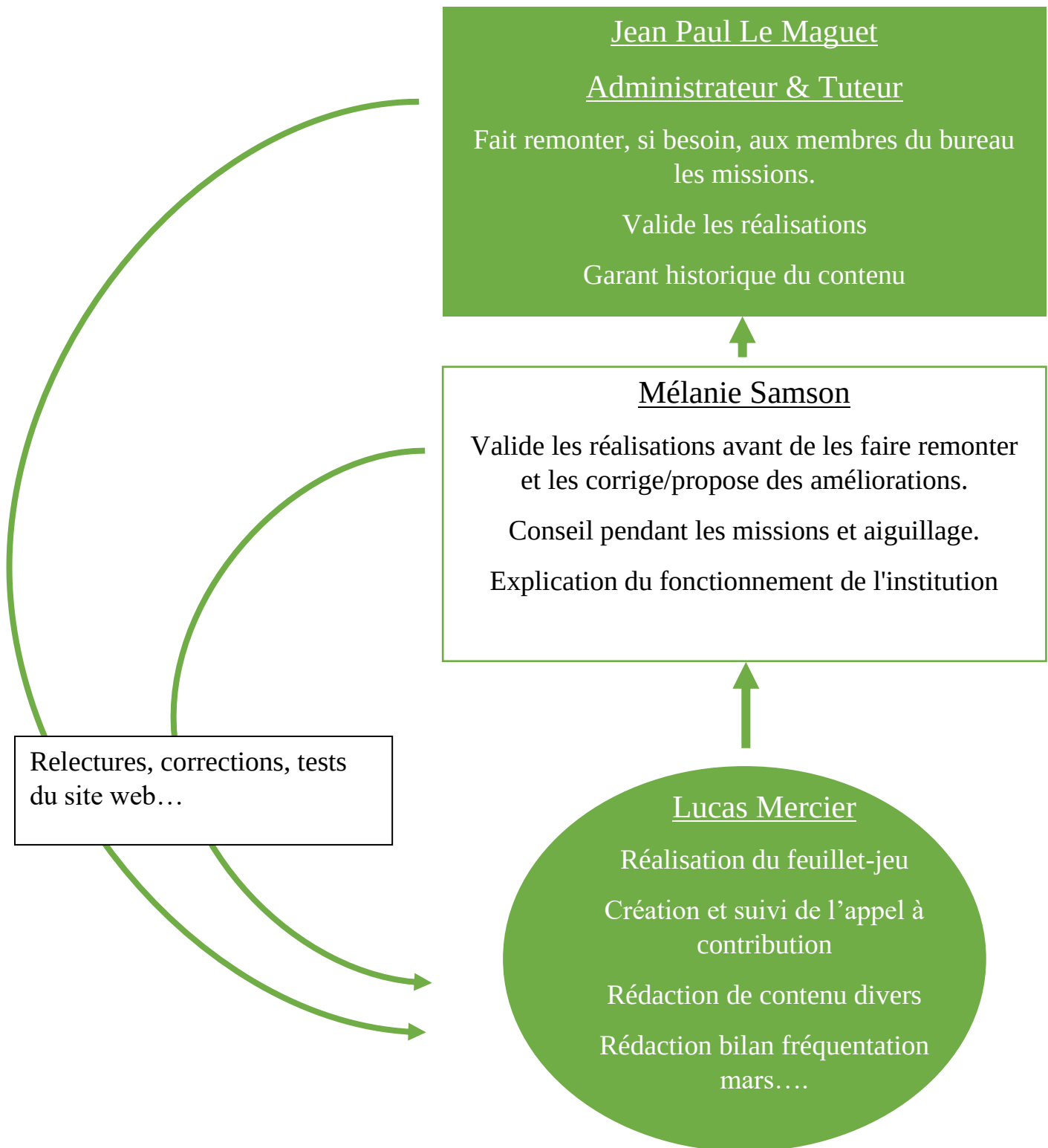
Sans avoir de modèle hiérarchique, cette collaboration me permettait d'avoir une référente pour les missions qui m'ont été assignées, et lui a permis de travailler en équipe, travaillant seule habituellement. C'est donc une relation intéressante et constructive qui fut mise en place. Mon tuteur de stage fut Jean Paul le Maguet, membre associatif qui est l'administrateur de musée.

C'est en effet l'association qui m'a embauché, et comme M. Samson est employée par le MRN elle ne pouvait pas être ma tutrice. Du fait de la distance géographique entre son domicile et le Musée, ainsi que son investissement dans d'autres activités, J.P. le Maguet ne fut pas en permanence à mes côtés, mais nous avons régulièrement échangé sur les objectifs et les conditions de travail particulières pendant le confinement.

Enfin, d'autres membres de l'association furent à mon écoute lors de mes nombreuses questions, tels que Eliane Nunge, Alain Bellet, Jeanine Lemeau ou Patrice Morel.

Schéma personnel commenté de mon poste

Voici, résumé par un schéma, mon poste et la position qui m'était attribué :



Procédures de travail collectif

Cette structure, de taille modeste et de statut associatif qui n'emploie qu'une seule salariée, est en dynamique de professionnalisation. Le travail est assez bien compartimenté entre les bénévoles de l'association et les employés, M. Samson et moi-même. Les premiers ont certains champs de travail exclusif : la rédaction des contenus (expositions temporaire et permanente) et l'animation des réseaux sociaux ainsi que du site internet.

Mélanie et moi-même nous occupons des missions que j'ai pu esquisser auparavant, ainsi que les relations avec les partenaires, le contact avec les publics, l'ouverture et l'accueil au musée, la conception et la réalisation d'événements, ainsi que de nombreux aspects administratifs divers. Les projets collectifs, tels que le dossier pédagogique, se font de manière assez informelle, avec une répartition des tâches et du travail de vive voix ou par échange de mails. Les membres de l'association peuvent cependant nous apporter de l'expertise, des idées et des contenus multimédias.

Analyse de flux décisionnel avec un cas concret & Méthode d'évaluation interne d'une action

Il est possible d'analyser le processus de création à partir d'une action précise, dans ce cas la rédaction du bilan mensuel de Mars 2020. Cette rédaction fut effectuée alors que tous les membres de l'association et l'équipe du musée étaient en confinement, donc en télé travail. La décision de me confier cette mission fut prise en concertation entre M. Samson, qui habituellement s'occupe de cette tâche et J-P Le Maguet mon tuteur.

Les chiffres de fréquentation furent compilés et transmis pour que je puisse réaliser un bilan complet du mois écoulé, ainsi qu'analyser l'impact de la crise sanitaire sur le mois de mars et enfin tenter une projection hypothétique de ce qu'aurais pu être la fréquentation du mois de Mars 2020 sans Covid.

Après avoir réalisé ce travail, j'ai soumis le premier jet à Mélanie Samson, comme je le fais habituellement pour une correction orthographique, syntaxique et pour voir s'il est possible d'améliorer mon texte. Cette habitude se fait dans les deux sens, puisqu'il m'est également arrivé de relire ses productions. Après validation commune avec M. Samson, le texte est envoyé en version définitive aux membres du bureau ainsi qu'à l'équipe du Musée de la Résistance Nationale.

Ce mode de travail m'a convenu parfaitement puisqu'il est plutôt souple, dynamique et sans pertes de temps lors de l'élaboration de la mission. Avoir peu d'intermédiaire est donc très confortable, d'autant plus quand une relation de confiance est établie.

C. Budget

Présentation du budget (annexe 4)

Les Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Cela implique que cette structure peut se permettre d'exercer des activités commerciales (ici, comme nous le verrons, de la vente de produits dérivés et de livres par exemple) mais ne doit pas redistribuer les bénéfices aux associés ou aux membres.

Si une activité lucrative a lieu, l'association serait alors soumise aux impératifs d'imposition et de taxation, ce dont ils sont exempts en tant qu'association à but non lucratif. De plus, la recherche d'équilibre budgétaire est primordiale pour celle-ci, dans le but d'éviter une situation de déficit. Les revenus de l'Association doivent correspondre au défraiement de ses activités, et si bénéfice il y a celui-ci doit servir au développement de l'association.

Le Musée de la Résistance est en recherche de stabilité financière et ne cherche pas à dégager de bénéfices, mais prévoit un équilibre charges et dépenses pour chaque année, quitte à ensuite effectuer une reprise de provisions si le musée dépense plus ou moins que prévu. Les principaux postes de dépenses correspondent aux services extérieurs, avec plus de 88 000 euros consacrés à ceux-ci, qui recouvrent des réalités diverses.

Ainsi, la charge la plus importante, qui représente près de 40% du montant total des charges est celle concernant l'embauche d'une médiatrice du patrimoine, conventionnée avec le MRN, en 2018. La réalisation, la promotion des activités et les inaugurations des expositions sont également des postes importants du budget, montant qui s'élèvera à 20500 euros pour l'exercice 2020.

Les charges courantes (eau, énergies, site, téléphone, internet) pèsent aussi sur l'association, qui n'a cependant pas à s'affranchir de loyer, offert par l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt. Les projets sont budgétisés à l'avance, comme la refonte du site internet évaluée à 2000 euros ou la présence de stagiaires rémunérés.

Pour le poste des produits, le musée fonctionne à l'équilibre avec les charges. L'entrée étant gratuite, les ventes de l'association sont plutôt faibles par rapport au total des produits. Ainsi, la vente de marchandises est prévue à hauteur de 600 euros pour 2020. Les cotisations des adhérents s'échelonnent autour de 1500 euros et la location d'exposition a rapporté 150 euros au musée (qui ne cherche pas de bénéfices sur cette activité). Les ventes représentaient en 2019 environ 2500 euros sur l'ensemble des entrées d'argent du musée.

Une partie importante du financement du musée vient des subventions allouées par les collectivités territoriales et de l'État. Ainsi, le Ministère des Armées contribuait à hauteur de 8000 euros en 2019, constituant la plus grande subvention versée au musée. La Région, le Conseil départemental et les villes concernées par le musée se situent quant à elles sur des subventions entre 4000 et 6000 euros par an.

La communauté de communes Châteaubriant Derval ne verse pas de subventions directes au musée, mais contribue financièrement à hauteur de 13 000 euros par an au salaire de la médiatrice du patrimoine salariée M. Samson.

Un aspect qui rend particulier le Musée de la Résistance de Châteaubriant réside dans les ressources importantes qu'il tire du mécénat avec les entreprises. Ainsi, près de 65 000 euros ont été récoltés par ce biais en 2019, ce qui prouve finalement la bonne dynamique observée partout ailleurs du financement par les entreprises.

C'est un moyen essentiel de financement pour le musée, ce qui en comparaison avec les dons et souscriptions (2500 euros en 2019) prend réellement toute son ampleur. Parmi les nombreux mécènes on peut citer Eiffage, Suez ou Engie, connus pour leurs mécénats culturels nationaux. Cela reste cependant un poste qui fluctue beaucoup, notamment en résonnance de la situation économique nationale. Mais certaines entreprises suivent le musée depuis sa création, et en 2019 le nombre d'entreprises mécènes s'élevaient à 12.

Règles budgétaires suivies dans l'institution et calendrier

Le Musée de la Résistance de Châteaubriant bénéficie du conseil d'un expert-comptable qui s'assure de la bonne gestion du budget de la structure. Cadré par le ministère des Finances, le musée suit deux calendriers budgétaires : le premier équivaut à l'année calendaire (1^{er} janvier au 31 décembre) et un second qui correspond plus à l'activité culturelle du musée (du 1^{er} juillet au 30 juin).

Cela s'explique par le fait que ce dernier calendrier va permettre d'esquisser un devis beaucoup plus précis de la nouvelle exposition temporaire, car le sujet est annoncé en mars de chaque année et le comité qui se charge de cela peut alors se permettre de réfléchir à un devis.

Le Musée de la Résistance Nationale, par le biais de son réseau éponyme auquel le Musée Châteaubriant adhère, émet également des recommandations quant au budget et aux sources de financements. Ainsi, ceux-ci préfèrent que l'apport des financements aux musées proviennent plus de partenaires privés extérieurs que de collectivités publiques, autrement dit de faire appel au mécénat en priorité.

Cela s'explique sans doute par la volonté de s'affranchir des fluctuations potentielles des subventions et de nouer des liens avec l'environnement économique local. Il semble donc que le musée de Châteaubriant ait bien pris en compte cette considération.

Comparaison et explication du budget à deux dates différentes

2018, 2019 et 2020 sont trois années très intéressantes pour le musée, et ce dans plusieurs domaines (fréquentation, expositions temporaires) mais également en termes budgétaires. Les revenus et les charges du musée ont au total augmenté considérablement en 3 ans (+21,25%). Ainsi, le total des revenus du musée s'est élevé à presque 190.000 euros, montant qui a été budgétisé ainsi en 2020.

Cela s'explique par plusieurs raisons : des charges plus élevées avec l'embauche d'une médiatrice du patrimoine (M. Samson), ce coût passant de 17 000 euros en 2018 à 37 500 euros en 2019. Cet impact est limité cependant par la prise en charge d'une partie de cette somme par la communauté de communes, le département et la région.

Pour compenser cela, les subventions des collectivités ont également augmenté de 29% entre 2018 et 2019. Enfin, le mécénat a connu une hausse passant de 20 000 euros environ en 2018 à 65 000 euros en 2019, certaines contributions étant honorées en retard, après la fin de l'année budgétaire.

2) Réflexion personnelle sur une mission menée au sein du musée

A) Formulation de la mission avec ses objectifs

Le stage d'une durée de quatre mois proposé par le Musée de la Résistance était, comme nous l'avons vu précédemment, pourvu de plusieurs objectifs et missions diverses. Mais l'une d'entre-elles fut toute particulièrement centrale, que ce soit en termes de temps de travail, de durée de la mission ou de l'impact qu'elle aura une fois mise en place. Il s'agit de la réalisation d'un feuillet jeu à destination du public jeune hors scolaire, qui sera inauguré lors de la Nuit des Musées en novembre 2020 (évolution du livret disponible en annexe 6).



*Figure 4. C'est dans cette carrière, lieu d'exécutions des 27, que se déroule en partie la nuit des musées. Elle est inondée sur la photo.
Crédit Photo : Joanna Marsoo*

Le Musée de la Résistance de Châteaubriant ne proposait jusqu'alors aucune action spécifique à destination du jeune public hors écoles. Les accompagnateurs de groupes scolaires peuvent trouver, sur le site internet du musée, des exemples de questionnaires et d'animations à proposer à leurs élèves. Ceux-ci vont d'ailleurs faire l'objet d'une refonte et de modifications dans le futur. Mais ces supports n'ont pas vocation à rencontrer un public jeune qui vient hors temps scolaire, et qui ne souhaite certainement pas qu'on lui propose une animation qu'il assimilera rapidement aux travaux qu'il effectue à l'école.

C'est pourquoi le feuillet jeu devait répondre à plusieurs objectifs bien précis. Ainsi, le mot d'ordre était l'aspect ludique de cette production, voire ludo-éducative. Le jeune jouant au feuillet ne doit pas avoir le sentiment d'être à l'école, avec des questions et des jeux denses, parfois ennuyeux, mais doit également comprendre et se rendre compte du lieu où il se trouve, qui n'est pas un musée comme un autre.

L'aspect tragique du musée doit être évoqué sans détour, sans forcément tomber dans le morbide. Il s'agissait donc de trouver le juste équilibre entre le divertissant et l'éducatif. L'objectif était de construire un parcours en autonomie, qui puisse attirer un public familial et le fidéliser auprès du musée, tout en lui apportant un éclairage sur le musée et son contenu.

De fortes contraintes techniques accompagnaient la réalisation de ce feuillet jeu. Nous avons d'abord convenu qu'il ne fallait pas que celui-ci soit trop chronophage, mais sans être expéditif. C'est pour cela que nous avons convenu d'arriver à une longueur des jeux de 30 mn. Cette activité doit se dérouler en semi-autonomie (avec l'aide de la famille) et uniquement dans le musée, sur les deux étages (incluant de facto l'exposition temporaire dans ceux-ci).

Le choix du format fut celui du A4 en paysage, pour que l'on puisse rapidement réimprimer des exemplaires si le besoin était présent, et cette solution est plus économique que de faire appel à un imprimeur.

B) Rapports aux autres

Cette mission me fut attribuée personnellement dès mon arrivée au musée, bien que chaque décision fut prise en équipe avec M. Samson. En effet, il était essentiel d'évoluer avec elle tout le long de ce projet car c'est elle qui prendra ensuite cette animation en main, la modifiera ou la fera évoluer. Il fallait donc que ce soit un outil qui s'adapte également à ce qu'elle souhaitait.

A travers des points fréquents sur ce sujet précis, et notamment au début pour construire l'esquisse de ce feuillet jeu, M. Samson m'a aiguillé et conseillé tout au long de ce parcours.

De même, elle fut également force de proposition quand moi-même je bloquais sur des sujets divers. Cette relation permet de construire un outil de travail polyvalent et pérenne pour le musée, car celui-ci sera évolutif et M. Samson l'a déjà pris en main.

Cette mission se déroula donc en semi-autonomie, avec une méthode assez simple : j'avancais dans l'accomplissement de ce feuillet, et à travers des retours réguliers je modifiais ce qui n'allait pas ou ce qui pouvait être mieux produit. A l'heure de la rédaction de ce mémoire, ce projet est quasiment terminé, même s'il reste à avoir l'aval de l'association ainsi que du MRN pour le lancer lors de la nuit des musées (ce sont eux qui valideront en dernier lieu cette mission).

C) Description précise de l'action

Malgré le contexte sanitaire m'obligeant à travailler à domicile, nous avons pu lors des deux premières semaines de stage au musée nous organiser, M. Samson et moi, pour en premier lieu esquisser les premiers objectifs, les réalisations et également réfléchir à toutes les difficultés auxquelles nous pourrions être confrontés.

Des premières lignes directrices furent mises en place avant la fermeture du musée. Ainsi, nous avons convenu d'une trame, de la longueur, du format ainsi que des jeux qui pourraient se trouver sur la réalisation finale.

Nous avons ainsi décidé que ce feuillet s'appuierait sur les objets symboliques du musée entres autres. Ce choix s'explique dans une logique de marquer les esprits des jeunes, et que ceux-ci puissent aisément se souvenir de contenus précis du musée.

Nous avons également décidé d'une trame scénaristique, qui a pour objectif de lier les jeux entre eux et de transmettre des connaissances aux jeunes sans forcément qu'ils l'assimilent comme une leçon scolaire. Ainsi, fut imaginée une personne (un grand père en l'occurrence, car il s'agit souvent dans les familles d'une figure qui peut transmettre une mémoire) guidant les enfants dans les salles du musée, et qui va raconter des anecdotes au fur et à mesure. Il n'y a volontairement pas de trame plus complexe, car cela risque d'embrouiller le jeune public et d'alourdir le propos, ainsi que de diluer l'essentiel dans l'anecdotique.

Les jeux sont donc accompagnés de textes, qui correspondent à une mise en contexte ou une explication. Nous avons songés à plusieurs propositions de jeux, pour en retenir finalement huit. Une seule question à choix multiple fut sélectionnée, pour éviter l'écueil de se rapprocher d'un QCM plutôt que d'un feuillet ludique.

Le premier consiste en un mot fléché, qui permet d'introduire aux jeunes les différentes notions utiles pour le reste du parcours, et pour qu'ils puissent saisir l'ampleur du drame qui s'est déroulé en contrebas.

Se succèdent ensuite un jeu d'associations (ombre d'un objet avec sa fonction), un où il faut deviner parmi une liste de mots quels sont les intrus (avec l'utilisation de la valise de Guy Môquet notamment), un texte à trous, ainsi qu'une partie dessin, entres autres.

Les objectifs de tous ces jeux sont d'éviter les répétitions entre eux, de proposer un nouveau type d'interactions avec le feuillet dès que le jeune finit un jeu, et enfin que tous puissent s'appuyer sur des éléments du musée.

Tous les jeux précédemment évoqués ne sont pas forcément supports de connaissances (comme la partie dessin du vélo) mais grâce aux propos des consignes chaque activité permet d'en apprendre un peu plus sur le site. Enfin, une question ouverte parle de l'exposition temporaire, ce qui permet de pouvoir anticiper les changements annuels de celle-ci.

Techniques utilisées

Pour réaliser ce feuillet jeu, après tout le travail de réflexion et de synthèse, et après avoir décidé du contenu à intégrer, nous avons pris la décision d'utiliser le logiciel Microsoft Word. Il ne s'agit pas de l'outil idéal cependant pour réaliser ce type d'infographie : peu souple et peu dynamique, manque de profondeur et difficulté de s'y retrouver dès lors que la production commence être complexe. Il est plus adéquat sans aucun doute d'utiliser des solutions comme InDesign par exemple.

Cependant, Word présente deux avantages qui firent peser la balance en sa faveur : sa simplicité d'utilisation (tout le monde n'étant pas formé aux logiciels Adobe par exemple) et son installation sur quasiment tous les ordinateurs. Dans la mesure où ce feuillet est destiné à être repris dans le futur pour le faire évoluer en fonction du retour des visiteurs, c'est essentiel que sa production se fasse sur un logiciel que beaucoup de personnes connaissent.

Ce projet ne fut ni une progression permanente ni une spirale linéaire. Il fut plutôt une mission qui rencontra certes des difficultés, mais qui me permettaient de prendre conscience des dynamiques qui entourent tout projet de ce type. Le premier facteur qui compliqua sans aucun doute le projet est, à cause de la situation sanitaire mondiale, la communication. Les deux premières semaines de stage, qui étaient en présentiel, ont permis d'échanger très régulièrement et de manière formelle et informelle sur le feuillet.

Le télétravail permet certes d'échanger, mais de manière moins régulière et souple : je me suis retrouvé parfois à avancer dans un sens, pour que quelques jours plus tard nous convenons que ce n'était pas le bon. Ces pertes de temps n'auraient certainement pas eu le même volume si nous avions été en présentiel.

La deuxième difficulté majeure se trouve être le manque de références sur lesquelles s'appuyer. Nous avons avec M. Samson effectué un travail de recherche sur la production d'outils similaires par d'autres sites patrimoniaux. Malgré tout, commencer un feuillet jeu sans base préalable requiert de réfléchir à tous les aspects de celui-ci, et construire tout du début à la fin.

Mais cette difficulté peut cependant s'apparenter à un challenge à relever, tant il est stimulant de voir progresser un projet sur lequel on s'est investi depuis le départ. Enfin, certaines difficultés mineures ont pu apparaître au cours de la mission : rencontre des limites du logiciel utilisé, absence de charte graphique ou encore la difficulté d'évaluer ce qui pourrait plaire à un public jeune sans contact avec celui-ci.

D) Références pour l'apprentissage

La lecture d'un article s'est révélée particulièrement instructive pour cerner les enjeux d'une action de valorisation d'un musée auprès du jeune public. Il s'agit de la publication d'Audrey Van Dorpe et de Lucie Scamps avec pour titre « Des livrets pour accompagner les enfants dans les musées »⁴.

⁴ A. VAN DORPE, L. SCAMPS, « Des livrets pour accompagner les enfants dans les musées », *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques* 120 (2008), p. 4-10

Cet article, parfaitement didactique, m'a réellement permis d'entamer une réflexion sur le sens d'un outil comme celui que nous avons préparé. Il m'a également permis de cerner différents écueils et de construire des solutions à ceux-ci.

J'ai également eu l'occasion d'utiliser Photoshop pour réaliser certains des jeux, logiciel que j'ai pu prendre en main lors du Master VNP.

E) Auto-évaluation de la mission

Cette mission, comme je l'ai expliqué auparavant, n'est pas totalement terminée au moment de la rédaction de ce mémoire. Bien que le feuillet jeu soit réalisé quasi-complètement, il manque dans un premier temps l'aval des instances décisionnaires (le bureau du musée ainsi que le MRN) et la mise en œuvre de celui-ci lors de la nuit des musées. Il n'est donc pas évident d'estimer l'impact et la réussite finale que cette mission aura.

Une fois la Nuit des Musées passée, ce feuillet jeu deviendra un outil pérenne à destination de l'équipe du musée qui pourra le mettre à disposition des visiteurs lors des jours d'ouverture. Comme nous l'avons vu il sera appelé à évoluer pour coller au plus près des commentaires et des retours de jeunes visiteurs à son propos.

Ce feuillet est un outil complet à l'heure actuelle, mais perfectible. Ainsi, il est difficile de savoir s'il conviendra sans personne acceptant de le tester. Plusieurs questions se posent donc sans pour autant connaître les réponses : la longueur des parties textuelles sont-elles suffisantes ou non, la charte graphique est-elle cohérente ainsi qu'agréable, quel est le niveau de difficulté des jeux, en ressort-on avec l'impression d'avoir appris quelque chose... Ce sont toutes ces interrogations qui sont pour l'instant en suspens. Ce sera aux personnes qui reprendront ce feuillet à ma suite d'adapter aux retours des visiteurs, procédure qui fut pensée dès le début.

Cette mission fut un beau projet sur la durée dans lequel j'ai réellement aimé m'investir. Le mélange entre autonomie et travail d'équipe fut réellement positif pour moi, compilant les qualités des deux méthodes de travail. Cela permet de ne pas rester bloqué sur un point et de souligner les forces et les faiblesses de mon travail.

L'autonomie que j'ai eu permet d'avancer à son rythme, sans pour autant rester déconnecté des réalités du musée. Enfin, travailler sur un outil de médiation à destination d'un public jeune amène à penser le musée différemment, à se déplacer, à redéfinir sa perspective et se confronter à d'autres enjeux. Tout ce qui peut redéfinir mon rapport aux lieux patrimoniaux est un défi passionnant, et parfois nécessaire.

Malgré tout, les limites techniques du logiciel ne me permettent pas d'exploiter à 100% les idées que nous avons eues. De même, les contraintes financières accolées au projet ne nous autorisaient pas à fournir un produit final ressemblant aux supports similaires présents dans d'autres grands Musées de France, qui font eux appel à des spécialistes pour la réalisation technique. Ce serait donc assez intéressant dans un autre temps de travailler avec des graphistes spécialisés dans ce domaine pour voir ce qu'il est possible de faire à l'issue d'une collaboration.

Cette mission fut porteuse de nouvelles compétences que j'ai pu apprendre à apprivoiser puis à maîtriser. Dans un premier temps, ce fut l'apprentissage du travail sur une médiation jeune, et surtout rédiger des textes et construire des jeux. Cela requiert de la patience, ainsi qu'un questionnement permanent (quasiment sur chaque mot ou terme employé, parfois trop simple ou trop complexe, et même hors sujet).

J'ai également pu améliorer ma manière de travailler en équipe, ainsi qu'apprendre à mieux comprendre et tirer des leçons de ses erreurs. Enfin, ce projet m'apporta des connaissances sur la manière de présenter la guerre, événement terrible et d'une violence extrême, à un public auquel nous avons devoir de préserver de cette abjection.

La réalisation de ce feuillet jeu à mis en lumière mes forces et mes faiblesses, que l'on peut résumer ainsi :

Forces	Axe de progression lors de la mission	Faiblesses	Remèdes
Travail d'écriture	Mieux adapter mes textes au public visé.	Manque de patience	Gagner en efficacité en travaillant utilement.
Graphisme	Faire correspondre le graphisme aux attentes des autres, et non pas aux miennes.	Gestion du temps	Etablir un calendrier à suivre de manière rigoureuse.
Dynamisme	Suivre un rythme de travail sur la mission plus régulier.	Limites techniques	Changement de logiciel ou appel à des professionnels.
Communication	Également plus de régularité dans les échanges.	Difficultés pour se mettre à hauteur d'enfant	Continuer à travailler sur de la médiation jeune pour mieux appréhender cela.
Intérêt pour le sujet	Appréhender la transmission de ce contenu particulier aux publics jeunes.	Manque de recul	Demander des retours fréquents et réguliers aux membres de l'équipe.

3) Recherche

Comment exposer la violence ?

Exemple avec la transmission aux publics de la mémoire des camps.

Introduction

La production bibliographique et philosophique de la thématique mémorielle est d'une richesse exceptionnelle depuis 1945, avec la présence de plusieurs grands auteurs et penseurs comme contributeurs de cette dynamique. Certaines analyses ont fait date, comme celle de Pierre Nora cité plus tôt, Halbwachs (avec des travaux sur la mémoire collective, datant certes d'avant 1945 mais redécouverts et commentés ultérieurement) et Paul Ricoeur notamment (sur la société actuelle, malade de son passé)⁵. Cette effervescence française pour ces questions prend place à la fin d'un XXème siècle marqué par l'apparition sur la scène médiatique des politiques mémorielles.

Ce bouillonnement est inédit, mais pas inné. Il découle en premier lieu des bouleversements majeurs qui ont jalonné le siècle, avec comme pierres ineffaçables les deux conflits mondiaux. Les années qui composent ceux-ci marquent encore d'une trace indélébile tant d'actions et de déclarations de nos sociétés contemporaines qu'une esquivé totale ou partielle semble impossible.

L'indicible d'auparavant est devenu un passage obligé dans beaucoup de processus mémoriaux des sociétés européennes et extra-européennes, à un point tel que plusieurs ont pu observer au cours de la fin du XXème et début du XXIème siècle la mise en place d'une « religion civile »⁶, celle du devoir de mémoire. Ces enjeux sont entrés au cœur de plusieurs pans de nos sociétés, et quel meilleur reflet de celles-ci que nos musées et sites patrimoniaux.

⁵ D'autres auteurs ont repris cette thématique, parmi lesquels Benjamin Stora, Jacques Revel ou Tzvetan Todorov, avec la notion des « abus de mémoire ».

⁶ J. MICHEL, *Le devoir de mémoire*, Paris cedex 14, 2018 (URL = <https://www.cairn.info/le-devoir-de-memoire--9782130804826.htm>), p. 16

L'objectif majeur des deux exemples cités ci-dessus correspond à un travail de transmission auprès des publics, souvent jeunes dès lors que l'on utilise ce mot. Qu'entend-on par le mot « transmission » ? Nous entendons communément par celui-ci l'action de faire prendre connaissance d'un propos à une assistance donnée, que ce soit par voie orale, écrite ou autre.

Cependant, ce terme amène une forme de solennité aux contenus transmis, et souligne l'importance de l'acte de transmettre. Dans ce contexte de contenus mémoriels liés aux conflits du XX^{ème} siècle, Hélène Waysbord nous propose une définition particulièrement adaptée : pour elle, la transmission « souligne l'adhésion à susciter pour que le message devienne inhérent à qui en est l'héritier »⁷.

Cela nous amène *de facto* à nous demander pourquoi transmettre ? Pourquoi ce désir de rappeler le passé, d'autant plus quand il a trait à des heures sombres de l'histoire de l'humanité, notamment la transmission de la Shoah ? Ce « désastre le plus paradigmatique antihumain » comme le nomme Claude Lanzmann est la genèse et l'aboutissement du processus de devoir de mémoire que nous analyserons dans cette partie.

Transmettre, c'est contribuer à l'appropriation de l'identité d'un groupe aux générations qui ne relèveraient pas du même socle commun. C'est aussi et surtout comprendre ce passé et ses erreurs, pour que « plus jamais ça », incantation à l'histoire de ne pas se répéter. Mieux connaître son passé pour aller au-devant des difficultés de l'avenir, avec une grille de lecture de celui-ci ancré dans l'humain.

La transmission reste un défi permanent. Les événements mémoriels, qui sont des éléments de rupture, qui ouvrent des débats et qui obligent à penser autrement⁸, peuvent soulever des questions voire même des objections et des refus. Ce n'est pas un processus linéaire accepté de toutes parts ; la transmission reste un contrat auxquels les deux parties doivent souscrire sous peine de dysfonctionnements.

⁷ H. WAYSBORD, « Transmettre la Shoah : un défi », *Inflexions* N° 13.1 (2010), p. 69-79

⁸ J.-Y. BOURSIER, « L'événement, la mémoire, la politique et le musée », in *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 221-243 (consulté le 29 mai 2020, URL = <http://books.openedition.org/editionsmsh/984>)

Par exemple, transmettre une mémoire de la Seconde Guerre Mondiale est un défi important à relever, car même si le contexte géopolitique a changé considérablement, les éléments qui la composent ont façonné notre monde. Malheureusement, cette transmission engendre parfois troubles et incompréhensions, amenant *de facto* concurrence victimaire et négationnisme⁹.

C'est pourquoi le sujet de la transmission est glissant mais passionnant. Comment transmettre efficacement en évitant les écueils ? Peut-on toucher des publics hétéroclites avec les mêmes dispositifs mémoriaux ou faut-il adapter ? Comment a évolué la transmission d'une mémoire violente ? Quelle sont les problématiques spécifiques à ce type de mémoire ? Ce sont toutes ces questions auxquelles nous tenterons de répondre à l'aide d'études de cas précis, en France mais également à l'étranger.

Nous reviendrons dans un premier temps sur l'élaboration du processus de devoir de mémoire par les différents acteurs institutionnels français, en essayant d'explorer le chemin chaotique de la construction mémorielle. Dans un deuxième temps nous regarderons l'évolution de la muséalisation et de la patrimonialisation des mémoires violentes en s'appuyant sur l'exemple des camps, et enfin, nous aborderons les solutions pédagogiques et de médiations pour transmettre une mémoire violente.

⁹ Entre autres l'article : « Enseigner l'histoire de la Shoah, un sujet délicat », mis en ligne le 17 juillet 2018 (consulté le 3 juin 2020, URL = <https://www.franceinter.fr/education/enseigner-l-histoire-de-la-shoah-un-sujet-delicat>)

Développement

A) L'élaboration du processus de devoir de mémoire et la reconnaissance de la Shoah.

L'oubli est une caractéristique essentielle du fonctionnement cérébral humain, qui opère ainsi une sélection simple entre le mémorable et ce qui ne l'est pas. Le devoir de mémoire lutte non pas contre cet oubli involontaire, mais plutôt l'oubli délibéré d'une période, d'acteurs ou de faits. Il faut cependant toujours garder à l'esprit que l'oubli peut, pour certaines sociétés ou pour certains gouvernements, être un outil de concorde civile (on peut penser aux amnisties générales lors de conflits civils). La mémoire de la Seconde Guerre mondiale ne tolère pas (ou plus ?) l'effacement dans les mémoires, et l'évolution des politiques mémorielles de la société nous fait saisir cette réalité.

Qu'entend-on par *Devoir de mémoire* ? Il s'agit d'une notion complexe, qui peut varier dans sa définition et surtout dans son application, apparaissant ou disparaissant au gré des événements. C'est un débat et un champ qui cristallise totalement. Il semble que ce terme souhaite amener l'idée d'une injonction au souvenir, en proposant un rapport nouveau au passé. Cette notion nous semble récente mais en réalité fut usitée plusieurs fois sans que ce terme soit spécifiquement nommé (notamment en RFA¹⁰).

Toujours est-il que dès son apparition des critiques furent émises à son encontre : crainte pour l'autonomie de la recherche, relative nécessité du ressassement, enjeux et récupérations politiques...

Les tensions sont telles que d'autres termes tendent à remplacer l'épineux *Devoir de Mémoire*. Nombreux sont ceux qui utilisent désormais la formule de *Mémoire obligée* (ce qui permet de soustraire le terme ambigu de devoir). Mais toutes ces initiatives se regroupent sous l'appellation de « politiques mémorielles ». Cet « art officiel de gouverner les mémoires » peut-être défini de manière assez complète comme ceci : « ensemble des interventions des acteurs publics visant à produire et imposer une mémoire publique officielle à la société à la faveur du monopole d'instruments d'actions publics »¹¹.

¹⁰ J. MICHEL, *Le devoir de mémoire* (supra n. 6), p. 5

¹¹ J. MICHEL, *Qu'est-ce qu'une politique mémorielle ?* (supra n. 2), p. 35

Cette définition a cela d'intéressant qu'elle cerne l'ensemble de la dynamique mémorielle et qu'elle souligne l'aspect officiel et monopolistique de la chose. Il faut cependant noter qu'aux acteurs publics peuvent être substituées d'autres entités : associations, groupes politiques, groupes religieux... Pour cerner le devoir de mémoire, le plus important n'est pas que cette politique émane d'un Etat, mais que celle-ci se trouve dans un processus d'imposition mémoriel vertical en direction de ses membres.

Avant la Seconde Guerre mondiale

« Les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun »¹². Cette citation d'Ernest Renan de 1882 lors de son discours portant sur l'idée de nation colle parfaitement avec le paradigme mémoriel du début de XXème siècle.

La transmission mémorielle et le souvenir des morts remontent certes au XIXème siècle, avec dans un premier temps la glorification des grands soldats et des gradés pour s'acheminer ensuite après la guerre de Crimée vers la création d'ossuaires et de mémoriaux pour tous les soldats (la France décide en 1856 de prendre en charge l'ensemble des tombes des soldats *morts pour la France*).

Les premières associations patriotiques créées, les ossuaires établis et l'ouverture du premier musée de conflit de France (*la maison de la dernière cartouche* créée en 1890 à Bazeilles) vont permettre en 1918 d'ouvrir la voie à la « religion civile » du souvenir des soldats disparus.

Dès avant l'armistice, et surtout au lendemain immédiat de la guerre s'organisent des initiatives étatiques ou non pour faire de la guerre une mémoire. Une égalité entre les disparus s'installe, bien que certaines catégories comme les tirailleurs sénégalais soient encore moins dans les préoccupations. La preuve géographique la plus saillante de cette dynamique, de nos jours encore, se situent dans l'érection des multiples monuments aux morts dans les communes, ce qui constitue un véritable tissu mémoriel.

¹² E. RENAN, « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », p. 9

Un culte républicain se met en exergue, et trouve son apogée chaque 11 novembre où, en suivant un rythme et des codes bien particuliers, les morts sont salués et commémorés. Il s'agit d'un exemple flagrant de mémoire obligée, bien que cristallisant peu de critiques.

Il faut se remémorer l'immense impact qu'a eu ce conflit sur toutes les strates de la société pour concevoir le large engouement autour des commémorations du 11 novembre. Paradoxalement, ce tout mémoriel aura aussi ses limites : l'état ne fondera pas de mémoriaux à cette époque, et abandonnera sa tentative de classements aux Monuments Historiques des vestiges de la guerre.

L'immédiat après-guerre ou la victoire de la mémoire résistante

Le second conflit mondial, différent dans son déroulement et dans les conséquences qu'il a engendrées, produit jusqu'à nos jours des débats nourris sur la manière de se souvenir. Dans l'immédiat après-guerre une mémoire spécifique va régler les discours et les décisions : il s'agit de celle de l'Armée des ombres, de la Résistance. Une véritable frénésie commémorative prend place, et qui trouve son paroxysme et sa meilleure illustration avec le discours de Malraux en hommage à Jean Moulin en amont de son entrée au Panthéon.

Cette mémoire résistante éclipse toutes les autres mémoires : celles des civils, des déportés voire même celle des soldats de la campagne de France. A l'intérieur de ces enjeux, la mémoire est divisée par des luttes politiques entre gaullistes et communistes notamment, créant chacun leurs lieux dédiés (la Carrière des Fusillés de Châteaubriant fait partie de la dynamique mémorielle communiste). C'est aussi dans ce contexte que le mémorial du mont Valérien fut inauguré.

Tous ces discours sur la Seconde Guerre Mondiale se teintent sans aucun doute des évolutions géopolitiques propres à la seconde moitié du XXème siècle. On développe l'appartenance à la nation à travers cette mémoire résistante en opposition à la mondialisation, et aux logiques de la Guerre Froide. On assiste également à la création de structures spécialisées sur la Seconde Guerre Mondiale et ses monuments, ainsi qu'à la création aidée par l'Etat des lieux commémoratifs de Verdun et du Mont Faron.

De même, sont créées avant 1970 plusieurs autres structures majeures du paysage mémoriel français comme le Struthof, le Mémorial de l'Ile de la Cité, le Musée de l'Ordre de la Libération ou encore la partie sur la Seconde Guerre Mondiale au Musée de l'Armée.

Cette mémoire résistante, qui se trouvera remise en question profondément par l'ouvrage de Paxton¹³, a pris la majorité de l'attention lors des années 1950-1980. Mais plusieurs éléments vont faire basculer ce paradigme et voir émerger notamment la mémoire juive de la Shoah. Celle-ci a gagné une reconnaissance dès l'après-guerre, mais qui était plus une extension de la mémoire républicaine aux juifs de France que réellement une reconnaissance de la singularité monstrueuse de la Shoah.

Le 27 février 1946, le Président de la République Vincent Auriol inaugure à la Synagogue de la Victoire à Paris un monument en hommage aux victimes juives de la guerre. Ce n'est donc pas un silence total de la mémoire juive, comme parfois l'historiographie des politiques mémorielles ait pu l'écrire. Malgré tout, « Buchenwald recouvre [encore] Auschwitz¹⁴ »¹⁵, et il suffit d'observer le faible tirage de *Si c'est un homme* pour comprendre que cela ne compose pas encore l'actualité.

Les deux décennies 1960-1980 ont un effet rassembleur et déclencheur auprès des Juifs de France (entre autres dû au climat ambiant anti-israélien et parfois antisémite, notamment à cause de la guerre de Six Jours), étant de fait la première génération à ne pas avoir vécue la guerre. Ils ont ainsi moins de complexes à l'évoquer et à revendiquer leur mémoire.

La Shoah devient en quelque sorte leur matrice symbolique définissant une identité commune, au-delà de leurs conflits internes¹⁶. Dans le même mouvement, avec l'avancée de la recherche sur le sujet, la mémoire de la Résistance selon l'ancien format est dépassée au profit d'un souvenir plus contrasté, qui rend compte de la responsabilité de l'Etat dans les tragédies de 39-45.

¹³ R.O. PAXTON, *Vichy France: old guard and new order, 1940-1944*, New York, 1st ed., 1972

¹⁴ A. WIEVIORKA, « Shoah : les étapes de la mémoire en France », in *Les guerres de mémoires*, Paris, 2008, p. 107

¹⁵ Buchenwald étant le camp de concentration des résistants de France, alors qu'Auschwitz fut le lieu devenu symbole de l'extermination de masse des juifs.

¹⁶ J. MICHEL, *Le devoir de mémoire* (*supra* n. 6)

Plusieurs événements distincts hâtent ce processus mémoriel et permettent à ce sujet de s'inscrire à l'agenda politique : à la lutte des époux Klarsfeld pour retrouver les criminels de guerre nazis s'ajoutent les procès Papon, Touvier et Barbie pour crimes contre l'humanité en France, trouvant un écho immense dans la presse et l'inconscient collectif. Cependant, c'est la culture qui apporte la contribution majeure à cette histoire : *Shoah* de Claude Lanzmann en est la pierre angulaire.

Sorti en 1985, ce film fut projeté dans plusieurs établissements scolaires et marqua durablement les esprits. D'autres jalons de cette mémoire sont directement influencés par des événements extérieurs à la France, comme le Procès Eichmann à Jérusalem en 1961 ou la diffusion aux États-Unis (et plus tard en France) de la série *Holocaust* en 1978, peu scientifique (trop hollywoodienne) mais qui insert la Shoah dans le paysage culturel occidental. Enfin, il faut noter l'apparition d'initiatives ponctuelles qui ancrent la mémoire de la Shoah en France : création de la tombe du Martyr inconnu (1957), Train de la mémoire (1992)...

Un nouveau paradigme mémoriel est installé, celui des victimes. Désormais, ce ne sont pas des héros, qu'ils soient célèbres (XIX^{ème}) ou non (Première Guerre Mondiale et Résistance), qui sont célébrés mais des victimes innocentes. Alors que leurs mémoires gênaient (difficulté d'imaginer pour certains le manque de combat et de rébellion des victimes), désormais elles deviennent un enjeu majeur de transmission à destination des plus jeunes.

Cela devient et reste encore un enjeu sensible, notamment à cause de l'imposition de l'impératif du non-oubli. C'est la fin des morts pour la France, mais l'émergence des morts à cause de la France et de l'Allemagne, avec comme justification à leurs morts l'appartenance à un groupe. Les objectifs sont différents avec ces deux mémoires, le souvenir n'a pas le même but dans les deux cas.

La décennie 1990 est sans conteste le tournant majeur du devoir de mémoire en France, aboutissement des différents moments décrits auparavant. Après la loi Badinter de 1985 qui porte sur l'apposition d'une mention *Mort en déportation* sur l'état civil, une nouvelle étape légiférant sur la mémoire est franchie avec la loi du 13 juillet 1990 connue sous le nom de Loi Gayssot.

Celle-ci complète la loi de 1972 appelée loi Pleven relative à la lutte contre le racisme. Celle de 1990 lutte contre la haine raciale, et instaure le délit de négationnisme (article 9). Elle protège ainsi la mémoire de la Shoah de manière indirecte.

Le véritable moment-clé prend forme au milieu de cette ambiance législative particulière. Il s'agit des commémorations de la rafle du Vélodrome d'hiver par les Présidents de la République. Le 50^{ème} anniversaire de l'évènement fut tumultueux : François Mitterrand fut accueilli sous les huées d'une partie de la foule, pour plusieurs raisons : notamment son refus d'apposer le mot « juif » sur la plaque qu'il remit à cet endroit en souvenir de la rafle, et son refus d'admettre une responsabilité de l'Etat Français dans l'appareil répressif et génocidaire allemand.

C'est en 1995, au même endroit symbolique, que Jacques Chirac prononcera son discours passé à la postérité sur cette même responsabilité, admettant que l'administration française et les forces de l'ordre furent parfois coupable (tout en rappelant la France résistante et Gaulliste : « une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie »¹⁷).



Figure 5. Jacques Chirac en 1995 au Vel d'Hiv. Crédit Photo : JDD

¹⁷ S. GUERRIER, « Le discours de Jacques Chirac au Vel d'hiv en 1995 », *Le Figaro.fr*, mis en ligne le 27 mars 2014 (consulté le 9 juin 2020)

Dans ce mouvement de reconnaissance institutionnelle de la mémoire de la Shoah, plusieurs moments-clés vont venir s'introduire dans le débat public après ce discours au Vel D'hiv en 1995. Le 11 juillet 2000 est instaurée la journée nationale aux victimes, et de 2000 à 2006 six journées de commémorations supplémentaires seront instaurées.

C'est également en 1997 que se crée la Mission Mattéoli qui étudie et cherche à rendre les œuvres spoliées aux juifs pendant la guerre.

Certaines personnes analysent cette explosion législative comme une inflation mémorielle et mettent en doute leurs utilités dès 2005, notamment les chercheurs et professeurs qui craignent que cette prolifération ne mette en danger l'indépendance de leurs disciplines. Ils souhaitent se positionner à rebours d'une logique émotionnelle et compassionnelle, bien que n'étant pas contre le devoir de mémoire en soi. Les contestations porteront leurs fruits : alors que Nicolas Sarkozy émit le souhait de confier la mémoire de 11.000 enfants français morts en déportation à des classes de CM1 en 2007, il fut obligé de se rétracter pour donner suite aux réactions négatives du milieu enseignant.

Ainsi, tout ce processus politique a engendré des dispositions mémorielles importantes, et l'évolution de celles-ci sont des grilles de lectures de nos sociétés occidentales¹⁸. Désormais, l'espace public est fortement marqué par le souvenir de la Shoah et de celui des camps, mémoire auparavant passée sous silence pour rester dans le paradigme des héros, dans les commémorations dites positives (à contrario de celles, négatives, qui relèvent du souvenir des victimes).

« Le roman national a laissé place à une pluralité de contre-narrations et autant d'injonctions au 'souvenez-vous' »¹⁹. Parallèlement aux injonctions mémorielles de la part de l'Etat, de nombreuses initiatives se sont développées, d'aspects et de formats divers qui participent à la transmission des connaissances sur le système concentrationnaire allemand et sur la déportation. Ce sont ces initiatives qui participent à la patrimonialisation de la mémoire obligée des camps.

¹⁸ Tout comme il est possible d'observer l'évolution de la société à travers l'émergence (et l'explosion ?) des groupes réclamant une reconnaissance de leur statut de victime de la part de l'état.

¹⁹ J. MICHEL, *Le devoir de mémoire* (*supra* n. 6), p. 93

B) La patrimonialisation des camps et la construction d'un patrimoine mémoriel.

Cette émergence du devoir de mémoire s'est accompagnée d'une patrimonialisation et d'une muséalisation de la mémoire des camps partout en Europe et notamment en France. Par camps, nous entendons ceux inclus dans le système concentrationnaire allemand (donc ceux d'extermination et de concentration) ainsi que les camps d'internements français (Choisiel donc, ou Drancy). Mais à travers ces exemples symboliques de la violence humaine du XXème siècle, ce sont tous les patrimoines de conflits qui peuvent correspondre complètement ou partiellement aux développements qui suivront.

Appuyer l'expression de la mémoire obligée sur des lieux géographique permet d'ancrer dans la réalité des propos qui parfois peuvent paraître abstraits voire incongrus. Il est certainement plus parlant d'expliquer la Grande Guerre à Péronne ou au Hartmannswillerkopf plutôt que dans des lieux n'ayant pas été marqués par cette histoire.

C'est pour cela qu'un maillage mémoriel existe en France comprenant des dizaines de lieux où est exercée une médiation, sous formes diverses, qui s'appuie sur ce qu'il s'est passé géographiquement au lieu dit. Une bataille, les lieux d'exécutions et de détentions deviennent porteurs de discours et prennent un relief particulier.

Les vestiges de camps

La patrimonialisation des camps, et d'autres lieux violents, présente un paradoxe intéressant. Alors que désormais le paradigme après un événement traumatique, comme la Shoah, est de sauvegarder ce qu'il reste comme traces, il faut toujours se rappeler que cette préservation repose sur la valeur que l'on donne à ces vestiges, et non pas sur leurs valeurs intrinsèques.

Ainsi, lors de la construction des camps, nul doute que l'objectif ne visait pas une installation pérenne prévue pour durer dans le temps. De même, et cela est frappant lorsque l'on visite ces lieux, aucune fonction esthétique n'est accolée aux bâtiments et aux constructions. C'est en gardant cela en tête que l'on saisit la fonction et le but de la préservation de ces vestiges : apposer la mémoire sur des traces physiques, dénuées pourtant de beauté et de qualité.

La dynamique majeure de la fin des camps lors de la Seconde Guerre Mondiale réside dans la volonté des responsables nazis de laisser le moins de traces physiques ou archivistiques possible. Une grande partie des camps ont disparus, emportant avec eux un grand nombre de documentations et de traces des événements.

Certains ont été sciemment détruits par les autorités françaises après-guerre, parfois remplacés, notamment par des lotissements comme c'est le cas à Châteaubriant.

L'une des traces célèbres de la violence nazie en France n'est pas un camp, mais le village martyr d'Oradour-sur-Glane, où en juin 1944 furent assassinés par une division SS 642 habitants du bourg, soit la quasi-totalité de la population de celui-ci. Célèbre par le retentissement que cet évènement a eu (encore de nos jours), le choix fut fait de ne pas reconstruire le village sur les ruines du massacre, mais d'en faire un lieu de silence, de recueillement et de mémoire.

Paradoxalement, ses ruines sont devenues si célèbres qu'il est désormais nécessaire d'entretenir celles-ci pour que le délabrement ne progresse pas, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir les ruines dans un état artificiellement figé. Un centre de la mémoire est accolé à proximité de celles-ci et permet de fournir une explication et une médiation à l'ensemble. Ce site est l'exemple même des paradoxes liés à la conservation de sites violents et offre ainsi une expérience mémorielle, voire émotionnelle, forte aux visiteurs qui viennent s'y recueillir. Enfin, le processus de patrimonialisation du site ayant pris place dès les jours suivant le massacre, Oradour nous offre une fenêtre sur l'évolution du deuil collectif français.

Les traces de camps en France à notre époque ne sont pas nombreuses. Ainsi, certaines sont connus, parfois préservées et valorisées, d'autres disparues mais avec une évocation de leurs mémoires et enfin de nombreuses traces sont aujourd'hui tombées dans un oubli relatif (du moins chez les non-historiens, spécialistes ou passionnés). La France recense pourtant plusieurs de ses lieux de mémoires, qui parfois drainent un grand nombre de visiteurs : Natzweiler-Struthof, Drancy, Gurs...

Cependant, tous n'ont pas eu le même traitement après la guerre, comme nous le verrons en suivant. De même, le type de camp fait varier l'investissement mis dans sa sauvegarde : les camps de prisonniers et d'internement n'ont pas eu la même postérité que le Struthof ou Drancy, les premiers ayant parfois disparus physiquement et dans les mémoires.²⁰

²⁰Une étude intéressante sur l'invisibilisation des prisonniers de guerre : H. BORIES-SAWALA *et al.*, *La captivité des prisonniers de guerre Histoire, art et mémoire, 1939-1945. Pour une approche européenne*, Rennes, 2014 (URL = <http://books.openedition.org/pur/5452>)

Plus de 200 000 visiteurs franchissent annuellement le seuil du seul camp de concentration allemand ayant fonctionné sur le sol français, le Natzweiler-Struthof. L'Alsace était alors incorporée au Reich Allemand : un camp principal ainsi qu'une myriade de *Kommandos* furent installés dans cette région autour de la ville de Natzweiler.

Ce camp est important dans la mémoire collective française, car y furent déportés les résistants et hommes politiques français importants, de même que les tristement célèbres *Nacht und Nebel* (nuit et brouillard). En tout, ce sont plus de 52 000 détenus qui y furent déportés (dans le camp principal) et 22 000 y trouvèrent la mort. C'est également dans cette zone que furent menées des expérimentations médicales terribles ainsi que l'usage d'une chambre à gaz, notamment contre des femmes tziganes.

La volonté de conserver un tel lieu s'est faite au nom d'une dynamique de construction d'une identité locale et nationale, dans un but de créer du souvenir, voire pour édifier. Après la fermeture du camp en 1944 devant l'avancée des armées alliées, le camp fut temporairement transformé en prison par les autorités françaises, notamment pour enfermer les collaborateurs alsaciens et lorrains. Mais très rapidement des voix s'élevèrent signifiant une volonté de conserver le site et la mémoire des déportés.

En 1947, les bâtiments sont inscrits sur la liste des Monuments Historiques et trois ans plus tard ceux-ci sont classés officiellement sur celle-ci. La même année, les associations concernées par la conservation décidèrent de détruire la majorité des baraques, coûteuses à entretenir et en mauvais état, pour en garder quatre emblématiques. Une œuvre monumentale commémorative est inaugurée en 1960 (classée au label *Patrimoine du XXème* postérieurement) et se voit accusée par certains de modifier la lisibilité du site, car ce monument rend hommage aux français uniquement, alors qu'ils n'était en réalité pas le plus contingent le plus important des déportés²¹.

Plus récemment, les abords du camp furent dotés d'un nouveau bâtiment qui facilite grandement la lecture du site, *Le Centre Européen du Résistant Déporté*, qui fait office de musée expliquant et transmettant l'histoire du site. Celui-ci fut inauguré en 2005 par le Président Jacques Chirac.

²¹ F. NEAU-DUFOUR, « Les vestiges, objets de patrimoine, fondements d'identité. L'exemple du camp de Natzweiler », *Inflexions* N° 40.1 (2019), p. 165-174

La valorisation du Natzweiler Struthof est toujours en évolution, avec notamment prévue pour 2020 une nouvelle muséographie de la chambre à gaz permettant ainsi d'accroître la lisibilité du lieu. Toutes ces dispositions prises pour conserver et mettre en valeur le KL nous offre une vision du processus mémoriel possible face à un patrimoine douloureux et sensible.

Aujourd'hui incontournable dans le maillage touristique alsacien, ce lieu empreint de gravité prend totalement sa place et assume son rôle en adéquation avec les objectifs de la mémoire obligée.

Camp de la Lande

Que faire lorsqu'il ne reste plus aucune trace ? Que l'après-guerre ait hâté le désir de tourner la page ? C'est le cas avec l'ancien camp de la Lande, qui se situait en Indre-et-Loire proche de la ville de Tours. Ce camp d'internement français, qui reprend le même modèle que celui de Choisel, n'avait pas une grande capacité de détention mais s'inscrivait quand même dans le tragique appareil répressif allemand. Alors qu'il accueillait des tsiganes, des droits communs et des « indésirables » au début de la guerre, celui-ci accueillit ensuite quasi exclusivement des juifs jusqu'à la fin de la politique antisémite. On estime qu'un peu moins de 500 juifs ont, avant d'être exterminé à Auschwitz, transité par La Lande.

Les baraques ont toutes été détruites en 1976 (après une reconversion provisoire en centre de détention) et ont laissé place à un lotissement, comme à Choisel. La reconnaissance mémorielle des lieux, et notamment la présence de juifs dans ces lieux fut longue et compliquée. Ainsi, ce sont les communistes qui ont dans un premier temps rendu hommage à leurs camarades détenus en ces lieux ; le parti ayant toujours après la guerre été un précurseur du travail de mémoire, parfois à l'outrance²².

Les premières démarches mémorielles sont entreprises en 1988, avec l'apposition d'une plaque sur les lieux et dans le même mouvement, une exposition sur ce camp par des professeurs d'histoire-géographie et des documentalistes de la région. Les anciens juifs du camp se sentirent alors à l'écart de ces commémorations, leurs souvenirs ayant disparus de la plaque apposée par le parti communiste. Cela a été réparé par la suite, avec la mention explicite de leurs présences en ces lieux funestes.

²² A. WIEVIORKA, *La représentation de la Shoah en France : mémoriaux et monuments*, 2005 (URL = <http://books.openedition.org/editionsmsmh/955>)

A cela s'ajoute l'érection d'un monument en mémoire de La Lande, complétant ainsi un schéma mémoriel souvent similaire entre les sites²³.

Choisel et les autres

L'ancien camp de Choisel, à quelques kilomètres de la Carrière des Fusillés, reprend plus ou moins le même schéma directeur. Détruit très rapidement après la guerre, il fut remplacé aujourd'hui par un lotissement. Seul un monument, copie conforme du monument de la Sablière, ainsi qu'un panneau explicatif attestent de sa présence. Les premiers camps à avoir fait l'objet de procédures de conservation et de mémoire des internés juifs furent les camps de Pithiviers et de Beaune la Rolande. A Drancy, haut lieu du système concentrationnaire Franco-Allemand, les bâtiments de la Cité de la Muette furent rapidement classés aux Monuments Historiques, et, fait rare, ce sous l'impulsion de la municipalité (communiste certes) et non d'association juive.

Enfin, le monument commémoratif du Vel d'hiv prend place à l'endroit où, avant sa destruction, se tenait ce complexe sportif qui reste désormais gravé dans les mémoires françaises. La patrimonialisation des camps est donc multiple, diverse même si elle se recoupe en chemins parfois similaires, dû certainement à l'inspiration puisée conjointement par des initiatives antérieures.

Tout cela permet d'éviter l'oubli volontaire ou involontaire, d'une mémoire si sensible, encore de nos jours ces lieux de violence se confondant parfois avec le nom de la ville (Drancy en est l'exemple type, Gurs également).

La volonté de marquer le paysage par le monument

La forme monumentale est souvent adoptée pour apposer géographiquement une mémoire, bien souvent au lieu même où celle-ci s'est construite, même s'il peut arriver que ce ne soit pas le cas. Les motivations sont diverses : outre l'injonction au souvenir, on peut y voir une volonté éducative, explicative voire parfois expiatoire. Leurs formes, leurs modalités et leurs postérités varient également selon les buts escomptés lors de leurs édifications.

²³ J.-P. PINAULT, « Le camp de la Lande (Indre et Loire). Localisation, intégration dans le système d'extermination nazi, mémorisation », in *Devoir de mémoire ?* Paris, 2014, p. 141-153 (URL = <https://www.cairn.info/devoir-de-memoire--9782841623549-p-141.htm>)

Ces différences matérialisent des interprétations historiques d'un même sujet : alors qu'en Allemagne on privilégie des monuments avec comme thème l'absence (ainsi le monument invisible de Sarrebruck), les États-Unis y attachent une idée de liberté tandis qu'en Pologne le destin du pays est symboliquement lié à celui des juifs²⁴. Ces monuments, qui « prennent en charge l'âme et la mémoire nationale »²⁵, tentent de se fondre et de faire partie des paysages urbains (les monuments aux morts sont l'exemple type d'une insertion réussie dans les villes et villages).

Pouvant s'inscrire dans les mouvements artistiques, la tendance fut souvent de choisir le monument abstrait, manière de permettre aux spectateurs de vivre la mémoire de l'événement intérieurement, ce que les monuments figuratifs tendent à extérioriser. C'est le cas avec le monument du Martyr Juif à Paris. Cette tendance à l'abstraction, saluée par la critique mais mal vécue par le public, rend la mémoire flexible et moins soumise aux aléas du temps. A la carrière des Fusillés, Antoine Rohal sculpta un groupe de six personnes représentant les exécutés, avec un style pouvant rappeler l'art soviétique.

Les autres traces mémorielles

La patrimonialisation de la mémoire ne passe pas uniquement par les lieux des camps et les monuments, mais aussi par d'autres moyens qu'on qualifierait de moins impressionnants. La fièvre des plaques commémoratives dans les villes est un exemple illustrant cette volonté de marquer le paysage et d'imposer la présence des morts²⁶.

Rien qu'à Paris furent recensées 658 plaques liées à la Seconde Guerre Mondiale. Il ne s'agit que des plaques inscrites au registre officiel, dans sa globalité ce nombre s'élèverait en réalité à 1553. Ces appositions, dès la fin de la guerre dans le cas de Paris, pouvaient émaner d'une demande officielle mais étaient bien souvent issues d'un élan spontané, de l'initiative d'un groupe de personnes.

L'état intervint pour réguler cette frénésie, chaque famille de combattants ou de déportés disparus ou morts souhaitant de fait sa plaque, et réclama d'effectuer cela avec parcimonie pour préserver la qualité de l'hommage. Il fallait désormais déposer un dossier officiel pour pouvoir en apposer une légalement, même si les plaques officielles continuèrent à pulluler.

²⁴ J.E. YOUNG, A. TOMICHE, « Écrire le monument : site, mémoire, critique », *Annales* (1993), p. 729-743

²⁵ J.E. YOUNG, A. TOMICHE, *Écrire le monument : site, mémoire, critique* (supra n. 24), p. 732

²⁶ A. WIEVIORKA, *La représentation de la Shoah en France* (supra n. 22)

Quand elles font l'objet d'un dossier, leurs entretiens est à la charge de la mairie et le maître d'ouvrage d'une démolition doit conserver la plaque et l'apposer à un endroit similaire. Diverses dans leurs contenus (magnifiquement compilées et recensées par M. Sauber) et dans leurs formes, elles ponctuent la ville d'injonctions aux souvenirs.

Marcher dans Paris, comme dans d'autres villes, de manière attentive est un sport mémoriel constant qui amène chaque citoyen à se questionner intérieurement sur la place de Seconde Guerre Mondiale et de ses camps dans nos consciences et à en tirer les leçons pour l'avenir. Il s'agit d'un acte de transmission, que les monuments et les camps nous proposent de manière différente et plus fournie.²⁷

C) Pédagogie et médiation de la violence : quelles solutions pour expliquer et transmettre ?

Transmettre est un acte fondamentalement humain : toutes les sociétés s'accordent pour une transmission du savoir et des connaissances des plus âgés vers les plus jeunes. La manière de transmettre évolue cependant fortement, et ce depuis de nombreuses années. La famille n'est plus le seul cercle concerné depuis longtemps : l'école bien évidemment est incontournable dans ce domaine, et les institutions culturelles sont également acteurs de cette dynamique, avec comme l'une des figures emblématiques le musée. Le mot transmission implique, comme nous l'avons vu plus haut, une certaine idée de solennité qui correspond finalement assez bien à ces lieux de savoirs.

La genèse du traitement de la guerre dans les musées

Le musée qui traite de la guerre est confronté à un paradoxe : c'est à l'aide des traces diverses du conflit qu'il se doit de construire un message qui tend vers la paix²⁸. Sophie Wahnich nous précise leurs buts : « remémorer, commémorer et domestiquer l'événement ». C'est avec ce paradigme qu'il convient d'analyser et de traiter les musées de guerres et conflits. Aujourd'hui, ils sont plus de 200 à traiter en France de thématiques de ce type, dont la moitié de manière exclusive, avec comme majorité des lieux qui traitent de la Seconde Guerre Mondiale.

²⁷ M. SAUBER, « Traces fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris », *Annales* (1993), p. 715-727

²⁸ S. WAHNICH, « Trois musées de guerre du xxe siècle : Imperial War Museum de Londres, historial de Péronne, mémorial de Caen », in J.-Y. BOURSIER (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 65-81 (consulté le 16 mai 2020, URL = <http://books.openedition.org/editionsmsmh/958>)

Ils s'inscrivent bien sûr dans la dynamique de création de lieux de cultures qui interviennent depuis le XIX^{ème} siècle, mais aussi tirent profit des différentes politiques mémorielles exercées par les pouvoirs en place. Evoqué plus haut, le plus vieux musée de guerre en France remonte à 1890 et traite de la guerre de 1870 (Musée de la Dernière Cartouche). Ces pionniers se sont créés sans aides de l'État, et ce jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale.

En 1960, est créé le Commissariat général aux Monuments Commémoratifs des Guerres Mondiales et de la Résistance, dans un contexte politique de Guerre Froide et de résistancialisation de la mémoire. Cette instance va permettre d'aider à la création de lieux de mémoires à des endroits symboliques, comme le Mont Faron, le Plateau des Glières, Lyon, Compiègne ou Verdun.

Ce commissariat est supprimé 9 ans après sa création, mais l'État continue d'œuvrer pour ces lieux de cultures, ce qui contribue à la première explosion des musées de conflits lors de la décennie 1970 : 37 musées portant sur la dernière guerre sont ainsi créés, et 11 spécifiquement sur la Résistance et la Déportation.

La décennie 1980 continue dans cette dynamique avec la création entre autres de musées de guerre à Agen, Lorette, au Linge et à Bayeux. L'État souhaite réguler cette expansion et en 1985 une commission ministérielle des musées des Deux Guerres Mondiales est créée.

C'est le ministère des Anciens Combattants qui en a la charge et qui a pour mission d'examiner les demandes de soutien et d'émettre des avis sur l'aide potentiellement accordée. Elle traite principalement la création des musées dits identitaires (dans un contexte géographique ou historique précis), les mémoriaux ne rentrant pas en compte dans cette démarche.

Cette décennie va cependant aussi freiner ces créations de musées : bien que l'Etat subventionne les structures, d'autres mémoires commencent à apparaître et dispersent ainsi les fonds. C'est dans cette dynamique que va se développer l'émergence de nouveaux types de musées.

Les maitres d'œuvres ne sont plus de l'ordre du privé, mais correspondent aux collectivités locales qui voient dans cet outil un moyen identitaire pour le territoire, au service de la collectivité, d'une idéologie et potentiellement facteur économique. Ce sont désormais des professionnels de la conception de musées qui sont maitre d'ouvrage, et le financement européen trouve une place de choix dans la construction de ceux-ci.

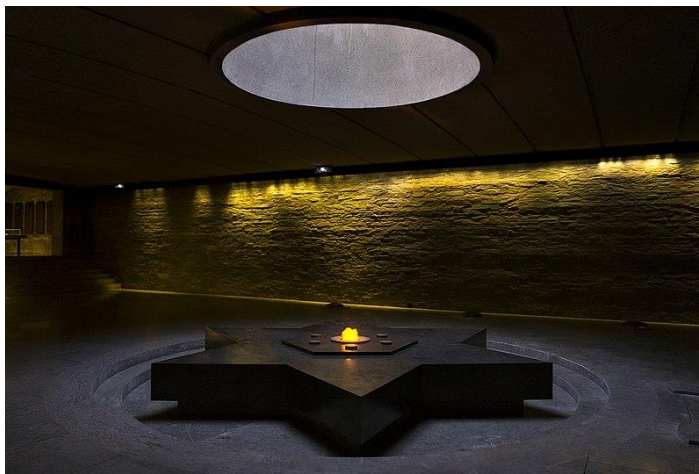
Ce nouveau chemin pris par les musées de conflits, plus professionnels et au service d'une idée (et moins au service d'un groupe), engendre naturellement des critiques. Certains, comme Barcellini, y voient une banalisation idéologique voire un polissage des faits au service d'un sens de l'histoire droit de l'hommiste, qui au factuel préfère le consensuel.

L'État n'a alors plus mot à dire sur chaque projet en matière décisionnelle et serait mis devant le fait accompli, le contenu étant créé par des prestataires privés. Cela contribue finalement au manque de puissance de l'État sur les musées de Guerre (hormis pour les Invalides), contrairement en Angleterre, et de ce fait il peine à affirmer dans ceux-ci sa vision du devoir de mémoire.

L'auteur Barcellini y voit ainsi une victoire de la technique sur l'histoire, qui réduit *in fine* la portée des musées de guerre²⁹. De même, il est intéressant de se demander si cette prolifération de musées de conflits en France pallie notamment le manque d'un grand musée de la Seconde Guerre Mondiale en France, avec un axe centralisant.

²⁹Pour approfondir la question de l'histoire des musées de guerre en France, un excellent article complet et synthétique : S. BARCELLINI, « L'intervention de l'État dans les musées des guerres contemporaines », in J.-Y. BOURSIER (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 35-48 (consulté le 19 mai 2020, URL = <http://books.openedition.org/editionsmsh/953>)

La thématique des camps est fortement présente dans les musées de conflits en France et ailleurs. De même, certaines institutions dans le monde ne traitent uniquement que de la Shoah et de la Déportation. En France, on pense bien évidemment au Mémorial de La Shoah, inauguré sous sa forme actuelle en 2005. Ce site prend place autour de la tombe du martyr juif inconnu, première initiative de ce type dans le monde, qui reprend les codes républicains de la mémoire pour l'adapter au génocide juif.



*Figure 6. La crypte du Mémorial de la Shoah à Paris.
Crédit Photo : Wikimedia*

Composé également du centre de documentation juive contemporaine (créé sous la guerre en 1943 par Isaac Schneersohn) qui regroupe les activités de bibliothèque, centre d'archives et mémorial, ce site fut un précurseur dans le processus de patrimonialisation de la mémoire juive de la Shoah.

Il est d'ailleurs assez intéressant d'observer que l'ensemble des missions assignées au Centre sont typiques des objectifs donnés aux musées créés récemment. Le Mémorial de la Shoah a permis la construction d'autres institutions similaires à travers le monde, celle de Washington étant de nos jours la plus importante. Par son architecture monumentale sévère, ses effets de style, ses œuvres d'arts et son atmosphère pesante, le Mémorial de la Shoah à Paris est un exemple de transmission de la mémoire des camps sans discours intelligible, mais principalement axé sur les sensations et les émotions. On ne dit pas l'intelligible, on le fait ressentir. L'architecture devient alors médiation.

Plus nombreux que les musées spécifiquement créés pour commémorer l'histoire de Shoah sont ceux qui y consacrent une ou plusieurs parties. Le traitement de l'histoire des camps dans ceux-ci s'en trouvent particulièrement éclairant et révélateur des volontés des équipes conceptrices. C'est le cas à l'Impérial War Museum de Londres. Ce musée est spécifiquement anglais dans son propos évidemment, mais également dans sa construction et ses choix muséaux. Présentant une forme d'image d'Epinal de l'armée britannique, héroïque durant les différents conflits qu'elle a traversés, le but de ce musée est de « réduire les clivages entre la mémoire familiale d'un côté et la mémoire collective »³⁰.

L'émotion y est maîtresse, ainsi que l'immersion, et le visiteur est plongé dans une vision de l'histoire qui est le résultat d'addition de mémoire individuelles.

La Seconde Guerre Mondiale a sa place de manière importante, notamment autour des événements comme le Blitz ou l'esprit de Résistance de la société anglaise durant cette guerre. La thématique des camps est présente, avec un intéressant regard anglais. Est ainsi évoquée logiquement la libération du camp de Bergen-Belsen par l'armée britannique. Inclure cela dans un musée n'est pas une tâche évidente : des photos particulièrement dures y sont exposées, et une muséographie spectaculaire, qui n'est pas sans rappeler celles des mémoriaux de la Shoah, est utilisée pour parler de l'Holocauste. Le résultat est glaçant, et la transmission mémorielle marche totalement, avec une attention particulière donnée sur le rôle providentiel des anglais. Cela résume finalement assez bien ce musée.

Il existe de nombreux exemples de musées qui comportent une ou plusieurs sections traitant des camps. Ainsi, dans les musées de villes sont parfois représentés la déportation, comme c'est également le cas dans les musées plus largement spécialisés sur la Seconde Guerre mondiale. Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, qui traite principalement l'histoire de la ville durant la Seconde Guerre Mondiale, propose ainsi du contenu en rapport avec les camps.

Cela est principalement mis en lumière et en corrélation avec le procès Klaus Barbie, qui marqua considérablement les mémoires nationales et lyonnaises, et qui permet de proposer une porte d'entrée idéale pour évoquer l'univers concentrationnaire.

³⁰ S. WAHNICH, *Trois musées de guerre du XXe siècle* (supra n. 28)

Cela est souligné par le choix (étonnant ?) du lieu du musée, dans les anciens locaux de la Gestapo Lyonnaise, qui fut à l'époque dirigée par Klaus Barbie.

D'autres musées, qui paraîtraient moins concernés de premier abord avec ces thématiques, les abordent. On peut évoquer notamment les nombreux et très visités musées sur le Débarquement en Région Normande. Influencés par les musées de plus grande envergure, ils se sont emparés de cette thématique avec plus ou moins de justesse.

Outre le hors sujet flagrant, certaines présentations d'objets (une tenue de déporté au musée Omaha Beach, un brassard avec l'étoile jaune à Sainte-Marie-du-Mont) sont présentées sans contexte ou avec d'autres objets n'ayant pas de rapport avec eux³¹. Enfin, le musée des Invalides comporte également une section consacrée aux camps. Ils ont fait le choix de composer une collection d'objets symboliques, parfois violents ou émouvants (chaise de torture, objets réalisés par les déportés et détenus), et s'appuient sur ceux-ci pour tisser l'histoire des camps³².

Le Mémorial de Caen

« Un musée de la paix serait nécessairement un catalogue de conflits »³³. Cette citation soulève pertinemment un écueil auxquels se retrouvent confrontés certains musées, dont l'emblématique Mémorial de Caen. Ce bâtiment imposant (austère ?), qui accueille plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an, est un incontournable pour quiconque traverse la Normandie, ainsi que les scolaires et les touristes des chemins de mémoire.

C'est un lieu central pour l'histoire du XXème siècle, de la Seconde Guerre Mondiale et des conflits en France, voire en Europe. Sa position, symbolique au cœur d'un Caen dévasté par les bombardements des années plus tôt, lui permet d'être une locomotive économique pour toute la région.

³¹ P. BRICE, *Les expositions muséales du Débarquement en Normandie. Essai de Muséohistoire*, soutenue à l'Paul Valéry, 2016

³² V. GIRAUDIER, « Muséographie et mémoire des conflits, l'exemple du musée de l'armée », *Inflexions* N° 13.1 (2010), p. 51-57

³³ J.-L. DEOTTE, « Les musées d'histoire au risque de l'art contemporain », in J.-Y. BOURSIER (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 59-64 (consulté le 15 mai 2020)

Inauguré en 1988, il présente un ensemble d'espaces d'expositions hétérogènes qui traitent de la Deuxième Guerre Mondiale, mais également de la Guerre Froide et des prix Nobel de la Paix. La configuration et la géographie des lieux est téléologique : le visiteur descend dans la spirale de violence qu'est le second conflit mondial pour ensuite revenir à la lumière lors du cheminement vers le progrès après 1945.

Ces mises en scène ont des effets pervers : cela transforme la Seconde Guerre Mondiale en un évènement du XXème siècle parmi d'autres, perdant ainsi de sa singularité. La simplification du propos est fréquemment dénoncée, ainsi que l'idéologisation du contenu, au détriment de la réalité historique et du débat politique. Le mémorial de Caen participe à l'esthétisation des lieux de mémoire, et propose une « esthétique du choc »³⁴ qui affaiblit la portée historique. Cela est particulièrement le cas dans la partie traitant sur le génocide des juifs et les camps, laquelle sera évoquée plus tard.

Traiter de la violence dans un musée

Violence et musées ne semblent pas naturellement conjoints, notamment dans nos idées préconçues. Mais enseigner l'histoire et la transmettre, comme le font les musées, nécessite une médiation des événements violents de nos époques. A ce défi s'ajoute la complexité face aux nombreuses iconographies représentant ces moments, qui sont pour la plupart proche de l'insoutenable. Il faut également prendre en compte l'équilibre compliqué que caractérise la présence d'un public parfois familial, ce qui entraîne des considérations spécifiques.

Présenter la Shoah, les camps, ou un patrimoine violent (voire même tout patrimoine de guerre) est un défi. Evoquer le destin des fusillés de Châteaubriant fait entrer le visiteur de ce lieu dans un réalisme brut, violent et immédiat.

Choix est fait de ne pas cacher les détails difficiles comme la douleur des proches des otages, et d'évoquer les difficiles derniers moments de ces hommes morts pour la France. Malgré un discours cru, parfois sanglant, la transmission se fait efficacement auprès des visiteurs.

³⁴ J.-L. DEOTTE, *Les musées d'histoire au risque de l'art contemporain* (supra n. 33), p. 13

Comment transmettre le message ? L'architecture comme solution

Quel est le moyen le plus efficace pour faire passer le message au visiteur et lui faire appréhender cette violence ? Une solution peut-être de transmettre sur un mode « sensible » des histoires émouvantes, « capable de venir prendre le visiteur là où la mémoire familiale et l'histoire scolaire l'ont laissé »³⁵. L'émotion est ainsi bien souvent utilisée pour faire passer le message souhaité.

C'est ce que l'on comprend assez vite lorsque l'on analyse les architectures des Mémoriaux de la Shoah ou des monuments commémorant les camps. En général austères, ils imposent souvent une masse brute qui englobe et entoure le visiteur, recherchant plus ou moins la création d'un sentiment d'oppression. Tout comme à Caen, où ce musée traitant entre autres de la Shoah est dessiné de telle manière à « enfermer » le visiteur dans des couloirs étroits, dans des passages sombres et tortueux.

Ceci est évidemment doté d'une portée symbolique (l'idée du destin tourmenté des juifs d'Europe ainsi que la brutalité de la catastrophe qui s'est abattue sur eux), mais il y a aussi la volonté de faire passer un message sans discours. C'est un peu le même principe pour le Mémorial de Caen qui, grâce à son volume imposant dans le paysage normand et son gris terriblement austère, laisse entrevoir la masse et l'immuabilité d'une histoire contemporaine violente.

Quelles solutions muséales pour transmettre les camps ?

A l'intérieur des musées, on retrouve des similitudes dans les dispositifs muséographiques mis en place pour traiter de l'histoire des camps. Une des caractéristiques communes est l'usage des émotions comme moyens de transmissions, qui permettent un ancrage efficace dans les mémoires. C'est ainsi que le primat est donné aux témoignages de survivants, avec des mises en scène visant à faire s'identifier le visiteur à la victime de camps, et parmi celles-ci principalement les personnes les plus vulnérables, comme les enfants.

Ces dispositions, si elles nous paraissent évidentes, se positionnent surtout face aux discours scientifiques bien souvent perçus comme roboratifs. Ces émotions qui prennent place sont souvent des déclinaisons de la pitié et de la compassion ressentie face à l'insoutenable.

³⁵ S. WAHNICH, « Les musées d'histoire du xxe siècle en Europe », *Etudes* Tome 403.7 (2005), p. 29-41

Cependant, et c'est en cela un souci, cette forme d'exposition « désingularise l'événement au profit d'un humanisme déshistoricisé »³⁶. On ne reconnaît donc que les corps souffrants, et parfois on en omet les valeurs et les raisons qui ont conduit à cette violence. Renoncer à tous discours historique sous prétexte qu'il serait incompréhensible est hautement dangereux pour la mémoire.

L'un des jalons essentiels pour saisir comment la présentation de la violence des camps se trouve dans l'exposition *Les crimes de la Wehrmacht*, qui s'est déroulée de manière itinérante en 1995 en Allemagne (34 villes l'ont reçues). Des photos d'exécutions et de massacres commis par des soldats de l'armée régulière étaient accompagnées par des textes et des statistiques qui venaient expliquer et mettre en contexte les clichés.

L'exposition, qui a suscité une très forte émotion, s'est retrouvée en proie à des critiques virulentes sur sa dureté, et tout particulièrement pour la possibilité de reconnaître les visages sur certains clichés (des visiteurs ayant parfois reconnus des membres de leurs familles parmi les membres de la Wehrmacht participant aux massacres). Cette onde de choc démontre néanmoins le pouvoir d'une exposition muséale, et indique que la violence exposée peut engendrer un rejet et des émotions violentes de la part des spectateurs et visiteurs³⁷.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, à travers son évolution muséographique de 2006 sur la partie des camps de concentration et d'extermination, permet de lire et de comprendre les enjeux liés à la scénographie d'un tel propos.

À l'ouverture du musée en 1994, la partie sur les camps comprenait des témoignages audios, des archives, des photos, des dessins et des objets entre autres. Chaque élément fonctionnait de manière autonome, dans une salle sombre, avec des formes principalement carrées et rectangulaires. Des rails étaient apposés sur une partie du sol de manière symbolique.

Certaines images n'étaient pas légendées, couplées à un discours scientifique assez léger malgré une carte. L'espace le plus important était offert aux témoignages de déportés Isérois. Le sort des juifs n'était évoqué que très rapidement. Le discours mémoriel supplante ici l'histoire et invisibilise le discours scientifique au profit de l'émotion.

³⁶ S. WAHNICH, *Les musées d'histoire du XXe siècle en Europe* (supra n. 35)

³⁷ S. WAHNICH, *Les musées d'histoire du XXe siècle en Europe* (supra n. 35)

Une nouvelle muséographie a été réalisée en 2006 donc, et une attention toute particulière fut portée à cette salle. La place de la Shoah dans celle-ci augmenta considérablement, ainsi que la présence de dispositifs numériques. Tout cela fut entouré d'un discours scientifique plus complet, au service de la précision et de la clarté. Les photos sont mieux légendées, donc mieux contextualisées ; la partie portant sur les déportés de l'Isère, ainsi que les rails, ont été gardés mais intégrés de manière plus fluide dans le parcours.

Ce fut la fin du discours porté sur l'anecdote (critique souvent adressée aux dispositifs conçus par d'anciens résistants) pour passer à un dispositif qui se sert du local pour comprendre et expliquer le global. Cela a finalement donné un résultat qui donne moins de place aux associations d'anciens résistants et qui fait émerger les autres mémoires, comme la mémoire juive³⁸.

Le Mémorial de Caen offre aussi une muséographie intéressante à étudier. Les choix faits pour présenter les sujets sont révélateurs des volontés des dirigeants et des concepteurs. L'objectif du Mémorial était alors de « dissoudre le primat des collections et se recentrer vers les publics pour acquérir une fonction sociale »³⁹. Un espace de 400 m² fut aménagé sur le thème des camps, dans des tonalités rouges, noires et grises.

Du texte et des cartels servent au discours scientifique, ainsi que des photos, des objets et parfois des témoignages extrêmement durs (comme ceux traitant de la Shoah par balle). Des vidéos de propagandes nazies sont également projetées, et qui comme le montre S. Hommet ne sont pas forcément analysées comme telles par le public scolaire notamment, ce qui constitue un défaut majeur.

³⁸ J.-W. DEREYMEZ, « De l'autre côté du miroir ? Le musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Isère », in J.-Y. BOURSIER (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 169-180 (consulté le 29 mai 2020)

³⁹ S. HOMMET, *Histoire et mémoire dans l'enseignement secondaire en France : les modes de pensées de lycéens face à la Shoah : expérience muséale, émotion, conscience historique*, soutenue à l'Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille, 2017, p. 93



Figure 7. Un exemple de vitrine au Mémorial de Caen. Crédit Photo : Sipa.

L'atmosphère de ces salles est lourde, renforcée par la présentation d'objets d'enfants qui font appel au pouvoir d'identification du visiteur et à son émotion. Certaines vidéos sont choquantes, couplées avec des photos également très violentes, ce qui a amené l'équipe du musée à proposer aux visiteurs la possibilité d'éviter certaines sections.

Choix étonnant de proposer de passer du contenu : l'équipe conceptrice a souhaitée faire attention aux sensibilités de chacun, et il s'agit à mon sens d'un travail positif de mise à niveau du visiteur. Cependant, cela n'invisibilise-t-il pas une partie du musée et son discours ? Aurait-il fallu atténuer la violence des propos pour que chacun puisse se les approprier ?

Ce sont donc des salles importantes à étudier, car visitées par énormément de personnes. Malgré la présence de dispositifs numériques (peu utilisés par les visiteurs par ailleurs) et une richesse de collection indéniable, certains auteurs estiment que le discours scientifique reste faible, que certains passages sont mal compris (comme celui sur le programme T4) et que le décorum est maladroit⁴⁰⁴¹.

⁴⁰ S. HOMMET, *Histoire et mémoire dans l'enseignement secondaire en France : les modes de pensées de lycéens face à la Shoah : expérience muséale, émotion, conscience historique* (supra n. 39)

⁴¹ S. WAHNICH, *Trois musées de guerre du XXe siècle* (supra n. 23)

Est-il alors possible, grâce aux éléments et aux exemples que nous avons traités, de tresser les ficelles d'un discours de transmission efficace ? Comprendre la Shoah et l'univers concentrationnaire allemand, c'est appliquer les valeurs universelles que la lutte contre ceux-ci véhicule au monde d'aujourd'hui⁴². L'inconcevable doit être transmis, pour ne pas oublier et pour que cela ne se répète pas.

L'un des points les plus importants qu'il est possible de tirer avec tous les exemples est qu'il faut en aucun cas substituer la compassion à la réflexion. S'émouvoir d'un destin ne signifie pas comprendre l'événement, et encore moins en tirer les leçons et les enseignements. Sans pour autant tomber dans l'extrême à l'inverse avec une production trop « scolaire », il est possible sans aucun doute de concilier émotion et apprentissage, dans un dialogue nourri et enrichissant.

Il paraît également efficace et essentiel de montrer l'importance du lien entre les générations, ceux qui ont vécu les événements, ceux qui ont entendu les témoignages et ceux qui n'ont pas eu cette opportunité. L'Imperial War Museum de Londres le réalise avec brio, avec certes pour objectif d'œuvrer dans le but de souder la nation et les mémoires.

Le discours mémoriel peut passer à travers d'autres langages que ceux habituellement trouvés dans les musées : le medium phare pour renouveler cette approche paraît être l'Art sous toutes ses formes. Renouvelant le point de vue de la Shoah et des camps, beaucoup d'initiatives portent ce message sur des supports divers comme la BD pour toucher de nouveaux publics et pour ne pas renforcer cette sensation de mémoire obligée⁴³.

Enfin, certaines autres recommandations paraissent évidentes mais doivent rester néanmoins présentes à l'esprit lors de n'importe quelle médiation sur ces sujets. Rester en phase avec son public en adaptant son discours sans corrompre ou supprimer des propos, garder une rigueur dans le référencement et les détails précis qui deviennent ainsi des gardes fous contre tous types de spéculation et éviter également d'imposer brutalement une mémoire en favorisant une autonomie d'apprentissage encadrée malgré tout.

⁴² H. WAYSBORD, *Transmettre la Shoah* (supra n. 7)

⁴³ On peut songer à l'excellente BD *Maus* de Art Spiegelman, qui représente chaque catégorie de personnages sous forme animale.

C'est en partie grâce à cela, sans exhaustivité bien évidemment, que la transmission d'une mémoire sensible peut porter ses fruits et remplir ses fonctions.

Lutter contre la saturation de la mémoire et les difficultés

Transmettre une mémoire violente comme la Shoah reste difficile et soulève de nombreux obstacles. Il y a tout d'abord l'inintelligibilité du propos du fait des trop nombreux discours mémoriels et des sites patrimoniaux liés. Comment comprendre le Débarquement par exemple s'il n'y avait que des sites correspondant à des réalités géographiques locales et oubliant l'aspect global ? C'est le même écueil qu'il faut éviter avec la mémoire des camps : ne pas oublier l'histoire locale et donner également une importance à l'histoire plus englobante, ce que certains lieux comme les Invalides réalisent avec succès.

Il est difficile d'enseigner un sujet sensible comme la Shoah dans un contexte géopolitique globalement différent. En effet, comment faire comprendre les enjeux, les acteurs et surtout les leçons et les enseignements à tirer lorsque cela ne correspond plus aux réalités des publics dans un monde axé sur la mondialisation.

Phénomène accompagnant ce sentiment, la disparition progressive des témoins est un défi majeur à relever pour transmettre l'univers concentrationnaire allemand. Bien souvent les musées et le milieu scolaire ont mis à contribution, et c'est une bonne chose, les témoins des événements permettant ainsi de rendre vivante cette violence extrême, inimaginable, inintelligible, devenant par ce biais plus parlant aux yeux des visiteurs et des scolaires. Mais face à cette disparition, c'est une médiation exceptionnelle qui est inexorablement en train de se perdre. Comment réagir ? Peut-être faut-il regarder le renouveau des dispositifs de transmissions autour de la Grande Guerre pour saisir ces nouveaux moyens.

Malheureusement, difficile d'évoquer la transmission de la Shoah sans prendre le temps de revenir sur l'antisémitisme qui enraie considérablement ce processus et les dynamiques mémorielles. La Shoah est perçue par certains publics comme une revendication identitaire au moyen d'une victimisation à outrance, ce qui amène *in fine* à des comportements (légalement) répréhensibles, comme la concurrence victimaire ou le négationnisme.

Mais c'est également aux structures qui transmettent de se demander où est la faillite de nos discours pour que ce résultat apparaisse ? Le devoir de mémoire a-t-il atteint ses limites, assistons-nous à un trop-plein ? Cela semble plausible et amènera vers de nouvelles réflexions les équipes enseignantes et muséales, si ce n'est pas déjà le cas⁴⁴.

Pour terminer ce propos sur les obstacles que peut rencontrer la transmission, il y en a d'autres que l'on pourrait qualifier de plus légers, surtout par rapport aux précédents, mais qu'il semble nécessaire d'analyser et de contrer. Dans la dynamique de patrimonialisation des mémoires violentes, le choix d'exposer des iconographies souvent choquantes est controversé, mais pas dénué d'utilité (volonté de monter une réalité sans fard, soulignant la violence de la guerre...).

C'est ce que le musée de Nantua dans l'Ain a choisi lorsqu'ils ont pris l'initiative, pour une utilité et un usage discutable, d'exposer des photos de résistants torturés par la Gestapo. Cependant l'usage montre que des visiteurs, souvent de jeunes adolescents, sans être foncièrement marqués émotionnellement, s'arrêtaient devant et éprouvaient une fascination morbide à l'endroit de ces photos, la partageant bien souvent entre amis du même âge. Cet usage, que l'on retrouve aussi au Mémorial de Caen⁴⁵, renforce l'importance de la médiation écrite et orale des équipes muséales et enseignantes qui, comme ils le font souvent avec justesse, doivent recontextualiser et humaniser tous les propos et les supports.

Conclusion

Il est souvent coutume de conclure un travail en réfléchissant à l'avenir de ce qui est exposé précédemment, exercice réalisé généralement avec plus ou moins de cohérence et de fortune. Cependant il semble éclairant de réfléchir à l'horizon de la transmission de la mémoire de l'univers concentrationnaire allemand et de la Shoah. Même si ce mémoire n'a pas évoqué plus longuement les contextes d'autres pays européens et internationaux, c'est une problématique qui est englobante dans de nombreuses sociétés.

Alors que la disparition des témoins est imminente et que les discours antisémites pullulent grâce, entre autres, à Internet, il paraît nécessaire de se réinventer sous peine d'oubli voire de falsification.

⁴⁴ E. BENBASSA, « Regain antisémite : faillite du devoir de mémoire ? », *Medium* N°2.1 (2005), p. 3-15

⁴⁵ S. HOMMET, *Histoire et mémoire dans l'enseignement secondaire en France : les modes de pensées de lycéens face à la Shoah : expérience muséale, émotion, conscience historique* (supra n. 39)

Peut-être assistera-t-on à une faillite partielle ou totale du devoir de mémoire, mais peut-être que la génération future arrivera à appréhender la Shoah et les Camps de manière décomplexée, à l'aide de nouveaux discours propagés par la Culture et l'Enseignement.

Plus globalement, quelles seront les évolutions sur les médiations des mémoires violentes ? Cette question gagne en légitimité notamment au vu de la vitesse d'évolution des techniques muséographiques, et surtout à quel rythme ces dernières se démodent. Peut-être trouvera-t-on à l'avenir un juste milieu entre discours scientifique éclairant mais parfois roboratif, et entre l'émotion nécessaire au devoir de mémoire et pour la compassion mais qui bien souvent supplante toutes connaissances et transmissions. L'usage du numérique peut permettre l'éclosion d'une solution mixte, comme cela se fait parfois au moyen de dispositifs contenant des témoignages, des photos, des objets et des notions complémentaires en un seul outil numérique.

Il faudra avoir du recul pour évaluer le devoir de mémoire et sa transmission, en les étudiant dans le temps long, pouvant ainsi faire sortir les dynamiques. Nul ne peut prédire comment évolueront ces mémoires ne serait-ce que dans vingt ans. Alors qu'il semble que l'inflation mémorielle se soit calmée, les événements sociétaux peuvent changer la donne et ouvrir de nouvelles ères, auxquelles les musées devront répondre en se réinventant, ce qu'ils font avec plus ou moins de succès depuis quelques années.

Conclusion générale

La situation sanitaire exceptionnelle de cette première partie d'année 2020 a empêché un parfait déroulement du stage, tronquant une partie de mes missions et ne me permettant pas d'appréhender totalement cette expérience. Cependant, aucun sentiment de frustration ne me traverse, car ce déroulé inédit m'a permis d'être au plus près d'une institution culturelle dans un moment délicat comme celui-ci, de saisir les enjeux et les obstacles inhérents à cette période. Les opportunités que j'ai manquées (médiation, conférence...) furent remplacées par d'autres impératifs, et qui me permettront à l'avenir de mieux appréhender comment une structure associative culturelle peut, avec les moyens qui lui sont alloués, répondre à cette crise. Ce sont des connaissances qui sans nul doute me seront utiles à l'avenir.

Outre cette période compliquée pour tout un chacun, les missions qui me furent confiées m'ont totalement conforté dans l'idée de travailler ensuite dans une institution culturelle de type muséale. La polyvalence nécessaire, la diversité des acteurs rencontrés et les multiples détails à prendre en compte font du travail dans une structure comme celle-ci une expérience enrichissante, sur le plan des compétences mais aussi et surtout humainement.

La thématique de la résistance ainsi que le contexte historique autour duquel j'ai évolué m'ont, bien loin de me peser comme je le craignais, réellement amené à réfléchir à des problématiques nouvelles pour moi, malgré mon expérience de visiteur dans des musées de ce type. Ces questions, qui sont venues à moi naturellement, ont rythmées mes échanges avec l'équipe du musée et l'association, et ont influencées fortement ma partie réflexion personnelle. Il me sera désormais difficile de visiter un site mémoriel, sans m'interroger humainement et théoriquement sur la portée de ces lieux, leurs impacts sur les publics et le futur de ces endroits.

L'immense qualité du Musée de la Résistance de Châteaubriant réside, outre sa formidable ambiance de travail, dans la volonté de chaque membre de continuer à faire progresser ce lieu, de le repenser à chaque instant pour que chacun soit force de proposition. S'inscrire quelques mois dans une dynamique comme celle-ci fut une réelle chance pour moi, et même s'il est facile de se perdre dans ce fourmillement, la qualité de l'encadrement y remédie.

C'est avec une situation sanitaire comme celle-ci que l'on se rend compte, une fois que tout est fermé, l'importance et la place que prend la culture dans nos vies, ressource essentielle pour s'épanouir, comprendre et transmettre.

Remerciements

Je souhaiterais, en premier lieu, remercier chaleureusement l'ensemble des membres des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant pour leurs accueils extrêmement chaleureux, la confiance accordée dès le début du stage ainsi que la qualité des conditions de travail et leurs flexibilités. Je me suis senti entièrement intégré à cette belle dynamique dans laquelle se trouve le Musée actuellement.

Plus personnellement, je remercie fortement Mélanie Samson pour ses innombrables conseils, la qualité de ceux-ci, sa bonne humeur et la richesse de nos échanges tout au long du stage. De même, merci à Jean Paul le Maguet pour sa disponibilité et sa sympathie, ainsi qu'à Alain Bellet pour sa sympathie et pour la précision de ses réponses pour les questions budgets !

Je voudrais également remercier Eliane 'Mimi' Nunge pour son accueil formidable, ainsi que Laurence Bourgeais, Jeanine Lemeau et Patrice Morel.

L'équipe enseignante du Master Valorisation des Nouveaux Patrimoines trouve également sa place ici, pour la qualité de leurs enseignements et de leurs conseils en amont de ce stage. Mes pensées vont tout particulièrement vers Hélène Rousteau-Chambon pour sa disponibilité et ses conseils, et Aurélie Cardou pour le formidable travail qu'elle réalise malgré des conditions compliquées.

Enfin, je remercie ma famille pour son soutien, malgré l'éloignement géographique, ainsi que Joanna pour la qualité de ses conseils, sa patience et ses photos.

Bibliographie

Thèses

Brice Pascal, *Les expositions muséales du Débarquement en Normandie. Essai de Muséohistoire*, soutenue à l'université Paul Valéry, 2016.

Emler David, *La politique, l'histoire, la mémoire : usages politiques du passé en France depuis les années 1990*, soutenue à l'Paris Ouest, 2014.

Hommet Stanislas, *Histoire et mémoire dans l'enseignement secondaire en France : les modes de pensées de lycéens face à la Shoah : expérience muséale, émotion, conscience historique*, soutenue au Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille, 2017.

Lavorel Marie, *Patrimonialiser les mémoires sensibles. Héritage culturel et muséologie*, soutenue à l'université d'Avignon, 2014.

Wadbled Nathanaël, *Raconter Auschwitz : L'expérience de visite d'un espace mémoriel. Le cas d'un voyage scolaire organisé par le mémorial de la Shoah.*, soutenue à l'Université de Lorraine, 2016.

Ouvrages

Bories-Sawala Helga et autres, *La captivité des prisonniers de guerre Histoire, art et mémoire, 1939-1945. Pour une approche européenne*, Rennes, 2014.

Grenier Fernand, *Ceux de Chateaubriant*, 1961.

Macé François, *La Forge & Choisel, les camps de Châteaubriant : 1939-1946*, Nantes, 2004.

Michel Johann, *Le devoir de mémoire*, Paris cedex 14, 2018.

Wieviorka Annette, *La représentation de la Shoah en France : mémoriaux et monuments*, 2005.

Rapport de stages

Ajot, Laura, and Morgane Guiheneux, *Tourisme de Mémoire En Loire-Atlantique. Musée de la Résistance et de la Déportation de Châteaubriant*, Novembre 2015

Fradin, Diane, *Le Développement de La Médiation Au Musée de La Résistance de Châteaubriant*. Musée de la Résistance et de la Déportation de Châteaubriant, 2013.

Chapitre de livres

Barcellini Serge, *L'intervention de l'État dans les musées des guerres contemporaines*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 35-48.

Battegay Alain, Chabani Samia, Têtu Marie-Thérèse, *Les devenirs patrimoniaux du centre de rétention d'Arenc et de la prison de Montluc*, Regards décalés sur des patrimoines silencieux, Paris, 2015, p. 31-42.

Bauer Yehuda, *Shoah et génocides aujourd'hui*, Devoir de mémoire ?, Paris, 2014, p. 73-92.

Boursier Jean-Yves, *L'événement, la mémoire, la politique et le musée*, *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 221-243.

Brice Catherine, *Monuments : pacificateurs ou agitateurs de mémoire*, Les guerres de mémoires, Paris, 2008, p. 199-208.

Déotte Jean-Louis, *Les musées d'histoire au risque de l'art contemporain*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 59-64.

Dereymez Jean-William, *De l'autre côté du miroir ? Le musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Isère*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 169-180.

Duperray Ève, *Une idéologie-mémoire qui indispose : comment traiter du rejet ou de l'indifférence à l'égard d'un musée de la Résistance ?*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 187-194.

Gausset Pieranne, *Du musée tombeau au musée livre d'histoire*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 195-204.

Gellereau Michèle, *Collectionneurs et héritiers, nouveaux témoins des traces des guerres ?*, Regards décalés sur des patrimoines silencieux, Paris, 2015, p. 83-88.

Maréchal Denis, *Témoignage. Le mémorial de Caen entre mémoire et histoire*, in J.-L. Bonniol, M. Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVIe-XXIe siècle*, Aix-en-Provence, 2017, p. 145-158.

Michel Johann, *Qu'est-ce qu'une politique mémorielle ?*, Gouverner les mémoires, Paris cedex 14, 2010, p. 1-18.

—, *Chapitre II. Le régime victimo-mémoriel de la Shoah*, Gouverner les mémoires, Paris cedex 14, 2010, p. 69-118.

—, *Chapitre V. Les nouveaux visages de la gouvernance mémorielle*, Gouverner les mémoires, Paris cedex 14, 2010, p. 169-188.

Pastwa Élisabeth, *Devenir et pérennisation d'un musée de la Résistance et de la Déportation*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 181-186.

Perona Ersilia Alessandrone, *La présentation de la Résistance et de la Déportation en Italie : mémoires, opinion, politique à la fin du XXe siècle*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 113-123.

Pinault Jean-Paul, *Le camp de la Lande (Indre et Loire). Localisation, intégration dans le système d'extermination nazi, mémorisation, Devoir de mémoire ?*, Paris, 2014, p. 141-153.

Poulot Dominique, *Musées et guerres de mémoires : pédagogie et frustration mémorielle*, Les guerres de mémoires, Paris, 2008, p. 230-240.

Vernon Gilles, *Le mémorial de Vassieux : un mémorial hors sol ?*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 155-162.

Wahnich Sophie, *Trois musées de guerre du XXe siècle : Imperial War Museum de Londres, historial de Péronne, mémorial de Caen*, in J.-Y. Boursier (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, 2013, p. 65-81.

Wieviorka Annette, *Shoah : les étapes de la mémoire en France*, Les guerres de mémoires, Paris, 2008, p. 107-116.

Articles

Achache-Wiznitzer Suzanne, *Souvenirs : les fragments d'un puzzle*, Annales (1993), p. 667-671.

Benbassa Esther, *Regain antisémite : faillite du devoir de mémoire ?*, Medium N°2.1 (2005), p. 3-15.

Giraudier Vincent, *Muséographie et mémoire des conflits, l'exemple du musée de l'armée*, Inflexions N° 13.1 (2010), p. 51-57.

Grynberg Anne, *Les camps du sud de la France : de l'internement à la déportation*, Annales (1993), p. 557-566.

Louwagie Fransiska, *Comment dire l'expérience des camps : fonctions transmissives et réparatrices du récit testimonial*, etudlitt 38.1 (2007), p. 57-68.

Neau-Dufour Frédérique, *Les vestiges, objets de patrimoine, fondements d'identité. L'exemple du camp de Natzweiler*, Inflexions N° 40.1 (2019), p. 165-174.

Renan Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, p. 9.

Rioux Jean-Pierre, *À propos du « devoir de mémoire »*, Inflexions N° 13.1 (2010), p. 41-49.

Sauber Mariana, *Traces fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris*, Annales (1993), p. 715-727.

Van Dorpe Audrey, Scamps Lucie, *Des livrets pour accompagner les enfants dans les musées*, La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques 120 (2008), p. 4-10.

Vidal-Naquet Pierre, *Des musées et des hommes*, Raison présente (1975), p. 3-12.

Wahnich Sophie, *Les musées d'histoire du XXe siècle en Europe*, Etudes Tome 403.7 (2005), p. 29-41.

Waysbord Hélène, *Transmettre la Shoah : un défi*, Inflexions N° 13.1 (2010), p. 69-79.

Wieviorka Annette, 1992. *Réflexions sur une commémoration*, Annales (1993), p. 703-714.

Young James Edward, Tomiche Anne, *Écrire le monument : site, mémoire, critique*, Annales (1993), p. 729-743.

Autres

Guerrier Sophie, *Le discours de Jacques Chirac au Vel d'hiv en 1995*, Le Figaro.fr, mis en ligne le 27 mars 2014 (consulté le 9 juin 2020, url = <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2014/03/27/25001-20140327ARTFIG00092-le-discours-de-jacques-chirac-au-vel-d-hiv-en-1995.php>).

Enseigner l'histoire de la Shoah, un sujet délicat, mis en ligne le 17 juillet 2018 (consulté le 3 juin 2020, url = <https://www.franceinter.fr/education/enseigner-l-histoire-de-la-Shoah-un-sujet-delicat>).

Annexes

1 – Offre de stage publiée par le Musée



OFFRE DE STAGE **Musée de la Résistance de Châteaubriant (44)**

MISSIONS

- Accueil des publics
- Conduite de visites guidées des expositions permanentes et temporaires
- Conception d'une action de valorisation auprès du jeune public
- Participation au récolement des collections
- Suivi de coordination d'événements (Nuit des Musées, Journées du Patrimoine, etc.)
- Promotion des activités du musée sur le site internet et réseaux sociaux

PROFIL RECHERCHÉ

- Etudiant bac +3 à +5 en histoire, patrimoine, médiation culturelle
- Aisance et qualités rédactionnelles
- Dotée d'un sens aigu des relations humaines et du service public
- Esprit d'initiative, motivé, rigoureux, réactif, assidu
- Pratique courante de l'informatique (pack office)
- Permis de conduire obligatoire (musée situé en sortie de ville)

CONDITIONS D'EXERCICE

- Durée : 4 mois
- Dates : printemps - été 2020
- Rémunération : gratification légale
- Lieu : Musée de la Résistance à Châteaubriant (44)

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de M. Gilles BONTEMPS, Président de l'association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant

Musée de la Résistance

Carrière des Fusillés - La Sablière

44110 CHATEAUBRIANT

02 40 28 60 36

contact.musee.resistance@orange.fr

www.musee-resistance-chateaubriant.fr



APPEL A CONTRIBUTION - vos objets exposés au musée -

Dans le cadre du projet « Redécouvrir l'exposition *1940 : entrer en résistance ?* », l'équipe souhaite présenter des objets inédits pour la renouveler et l'enrichir.

Vous êtes en possession d'objets, d'affiches, de tracts, d'ouvrages, de photos en relation avec la thématique et vous désirez participer et partager votre histoire familiale ? Rapprochez-vous de l'équipe du Musée pour que vos souvenirs prennent part au renouveau de l'exposition.

La collecte s'effectuera jusqu'au 25 septembre 2020.

Au terme d'un entretien et d'un travail de documentation, les objets pourront en accord avec leur propriétaire intégrer temporairement les vitrines du musée.

Pour tous renseignements, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : contact.musee.resistance@orange.fr ou en appelant au musée 02 40 28 60 36.

3 – Bilan de fréquentation de Mars 2020, première page



Bilan détaillé de fréquentation

Mars 2020

Fréquentation globale

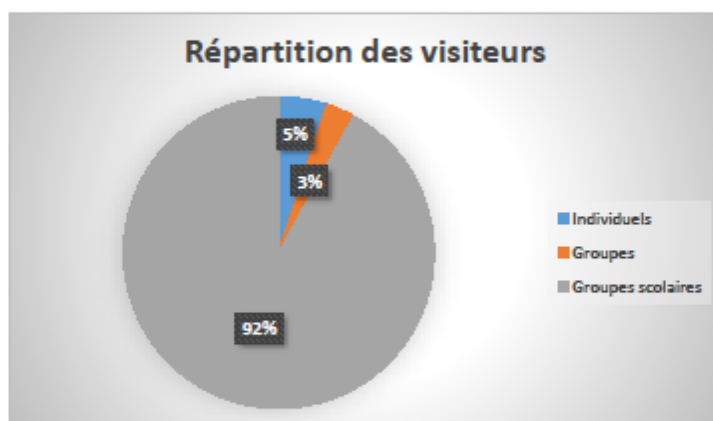
En mars 2020, 453 visiteurs sont venus au Musée de la Résistance de Châteaubriant.
En mars 2019, on comptait 500 visiteurs, ce qui équivaut à une baisse de fréquentation de 9,4%

2019	2020	%
500	453	-9,4%

Fréquentation détaillée mars 2020

Date	Individuels	Groupes scolaires	Groupes	TOTAL
mardi 3 mars 2020		57		57
mercredi 4 mars 2020	1			1
jeudi 5 mars 2020		57		57
vendredi 6 mars 2020		106		106
samedi 7 mars 2020	13			13
mercredi 11 mars 2020	0			0
jeudi 12 mars 2020		55	12	67
vendredi 13 mars 2020		141		141
samedi 14 mars 2020	11			11
fermeture musée en raison de l'épidémie du Coronavirus				
TOTAL	25	416	12	453

Répartition du public



4 – Budget

AMIS du MUSEE de la RESISTANCE
de CHATEAUBRIANT

Bilan 2019 Budget 2020

Assemblée générale du 21 mars 2020

CHARGES	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	PRODUITS	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020
Achats	383,02	500,53	500,00	Entrées musées	gratuité	gratuité	gratuité
Energie, eau	3 049,86	2 977,08	3 500,00	Cotisations	930,00	1730,00	1500,00
Fournitures petits matériels		192,38	200,00	Ventes de marchandises	485,78	534,98	800,00
Fournitures administratives	978,03	1 391,91	1 000,00	location expositions	150,00	150,00	500,00
matériel d'équipement travaux	1 508,68	2 228,60	1 100,00	76-VENTES	1545,78	2414,96	2 800,00
80- ACHATS	5 917,59	7 378,50	6 300,00				
				Subv. exposit. Ministère des armées	4 000,00	8 000,00	4 500,00
Sous traitance générale				Sub. Rég. P. Loire valoir. patrimoine n°1	3 459,60	8 000,00	8 000,00
Redevance crédit bail				Sub. Conseil départemental de L. Atlantique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Location de véhicules				Subv. Com. Com. Chateaubriant-Derval	0,00	0,00	0,00
Location local				Subventions Villes	5 772,83	4 968,00	8 000,00
Entretien et réparations		2 362,21		74-0 subventions de fonctionnement et de projets (expositions)	17 232,23	22 968,00	20 500,00
maintenance matériels-extincteurs			400,00				
Assurances	580,80	587,04	650,00				
Documentation générale			100,00				
81-SERVICES EXTERIEURS	580,80	2 949,25	1 150,00	Com-com Chate-Derv finan. médiet. du patri	9 000,00	13 000,00	13 000,00
				Cons. Départ finan. médiet. du patrimoine	3 500,00	7 000,00	7 000,00
				Région finan. poste médiet. du patrimoine	1 000,00	4 730,98	8 000,00
Personnel extérieur : médiateur du Patrimoine (convention avec MRN)	17 000,00	37 500,00	33 000,00	74-1Financement poste médiateur du patrimoine	13 500,00	24 730,98	28 000,00
Honoraires comptables	1 470,00	1 500,00	1 550,00				
Publicité, relations publiques	4 144,15	6 928,80	5 500,00	74-TOTAL SUBVENTIONS	30 732,23	47 728,96	48 500,00
Manifestations diverses, expositions	18 740,75	18 924,40	20 500,00				
Catalogues et imprimés +DVD	10 172,40	9 272,40	11 000,00	participation CE			
Transports de biens				Dons-souscription	842,54	2 429,84	800,00
Déplacements et missions	5 888,61	5 664,75	7 000,00	Mécénat entreprises	19 800,00	61 800,00	35 000,00
Réceptions, cérémonies	1 785,62	2 071,98	2 700,00	75-AUTRES PRODUITS	20 642,54	64 229,84	35 800,00
Affranchissements, téléphone, internet	3 133,40	2 869,21	5 700,00				
refonte site internet			2 000,00	Transferts de charges			
Frais bancaires	112,32	123,78	130,00	76 TRANSFERTS de CHARGES			
Cotisations , Adhésions	214,00	235,00	252,00				
82-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 681,46	85 110,28	89 332,00	Reprises de provisions	18 425,56		11 882,00
				78-REPRISES DE PROVISIONS	18 425,56		11 882,00
Taxes sur salaires							
Formation professionnelle			2 000,00				
83-IMPOTS ET TAXES			2 000,00	dotation pour activités culturelles programmées en 2020		-18 935,75	
Oratifications stagiaires universitaires	2 188,25						
84-CHARGES DE PERSONNEL	2 188,25						
85- CHARGES GESTION COURANTE							
86-CHARGES FINANCIERES							
TOTAL des CHARGES	71 346,09	95 438,03	98 782,00	TOTAL des PRODUITS	71346,09	95438,03	98782,00
contributions en nature							
mise à disposition gratuite locaux	10 500,00	10 500,00	10 500,00	mise à disposition gratuite locaux	10500,00	10500,00	10500,00
Person. Com-com Chateaub-Derval	1 843,28	775,43	900,00	Person. Com-Com Chateaub.-Derval	1 843,28	775,43	900,00
personnels bénévoles (évaluation)	73 570,00	80 500,00	80 500,00	personnels bénévoles(évaluation)	73570,00	80500,00	80500,00
TOTAL contributions en nature	85 913,28	91 775,43	91 900,00	total contributions en nature	85913,28	91775,43	91900,00
TOTAL GENERAL	157259,37	187213,46	190682,00	TOTAL GENERAL	157259,37	187213,46	190682,00

Le président

Le 21 mars 2020

5 – Programme prévisionnel Nuit Européenne des Musées 2020



PROGRAMME DE LA NEM 2020

Pour sa 4^e participation à la Nuit Européenne des Musées, organisée par le Ministère de la Culture, le Musée de la Résistance de Châteaubriant est ouvert le samedi 16 mai 2020 de 17h à 22h et propose un programme inédit.

L'entrée et les animations sont gratuites pour tous.

Au programme de la soirée :

- Visite guidée flash de la Carrière des Fusillés

Parcourez ce lieu historique castelbriantais emblématique de la Seconde Guerre mondiale.

Samedi 16 mai 2020 à 17h et à 20h – durée : 20 min – départ dans la cour extérieure du musée

- Visite guidée flash du Musée de la Résistance

Découvrez la vie quotidienne dans le camp d'internement de Choisel à Châteaubriant.

Samedi 16 mai 2020 à 17h30 et à 20h30 – durée : 20 min – départ dans la salle d'accueil du musée

- NOUVEAUTE : Lecture de poèmes

Laissez-vous transporter par les vers de poètes résistants dans une ambiance intimiste d'une nuit au musée.

Samedi 16 mai 2020 à 19h – durée : 30 min – au rez-de-chaussée du musée

Avec la contribution de la Demeure Cadou à Louisfert dans le cadre du centenaire de la naissance de René Guy Cadou.

- NOUVEAUTE : Feuillet jeu pour les enfants en visite libre

Partez en famille à l'aventure des salles du musée accompagné d'un jeu ludique et pédagogique.

Samedi 16 mai 2020 de 17h à 22h – feuillet jeu à retirer à l'accueil du musée

Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant
Carnière des fusillés – La Sablière 44110 CHATEAUBRIANT France
Tel. : +33 (0)2 40 28 60 36 Courriel : contact.musee.resistance@orange.fr
Site Internet : <http://www.musee-resistance-chateaubriant.fr/>

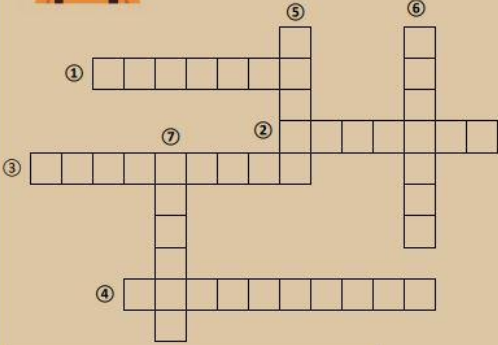
Première ébauche

Musée de la Résistance de Châteaubriant – Livret Jeu



Bienvenue ! Je m'appelle Maurice et je te suis ravi de t'accueillir ici. C'est à cet endroit qu'il y a très longtemps se déroula un drame entraînant la mort de 27 personnes.

Pour comprendre cela, je vais t'accompagner tout au long de la visite avec des jeux préparés spécialement pour toi. C'est parti !



Horizontal

1. Mois de la fusillade des 27 otages

2. Devoir et lieux qui rendent hommage aux morts

3. Pays qui a envahi la France en 1940

4. Mouvement d'opposition face à l'occupant Allemand.

Vertical

5. Ancienne fonction du bâtiment avant d'être un musée

6. Nom du principal camp d'internement à Châteaubriant

7. Nom de famille du plus jeune et plus célèbre des internés







•

•

Aldo Gonzalez,
Républicain espagnol

•

Résistante

•

Syndicaliste

			Sabots
Nom			
Propriétaire			
Fonction			

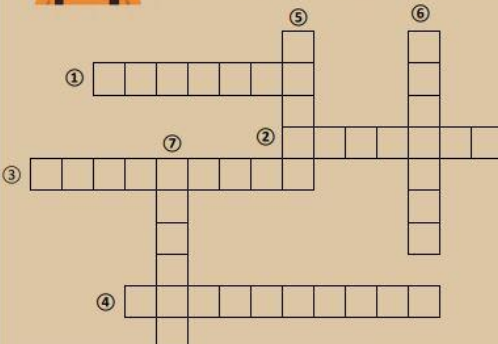
Version plus aboutie Recto

Musée de la Résistance de Châteaubriant – Livret Jeu



“ Bienvenue ! Je m'appelle Maurice et je te suis ravi de t'accueillir ici. C'est à cet endroit qu'il y a très longtemps se déroula un drame entraînant la mort de 27 personnes.

Pour comprendre cela, je vais t'accompagner tout au long de la visite avec des jeux préparés spécialement pour toi. C'est parti ! ”



Horizontal

1. Mois de la fusillade des 27 otages

2. Devoir et lieux qui rendent hommage aux morts

3. Pays qui a envahi la France en 1940

4. Mouvement d'opposition face à l'occupant Allemand.

“ A deux kilomètres d'ici se trouvait le camp d'internement de Choisel. Cette prison réunissait des individus jugés indésirables par le gouvernement de Vichy, qui collabore avec les allemands. Qui sont-ils et comment s'occupent-ils ? ”

Retrouve l'identité des prisonniers en cochant les bonnes réponses 





☐ Militaires
☐ Femmes
☐ Français
☐ Tziganes

☐ Etrangers
☐ Juifs
☐ Criminels
☐ Résistants

☐ Maquisards
☐ Enfants (15ans)
☐ Hommes
☐ Militants

3 Identifie les objets réalisés par les internés en complétant les éléments manquants





Objet

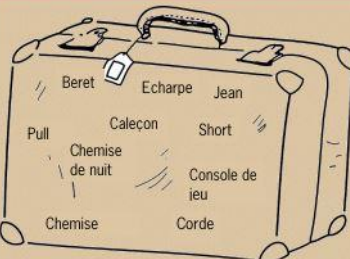
Propriétaire

.....

.....

.....

.....



Cette valise appartenait à Guy Môquet, le plus jeune et le plus célèbre fusillé du 22 octobre 1941, alors à peine âgé de 17 ans.

4 Raye les deux intrus qui se sont glissés dans la valise de Guy Môquet !

A l'époque, le vélo était un objet précieux du quotidien. Peu de voitures circulaient et l'essence était réquisitionnée par les allemands. Le vélo dans le Musée a servi à la résistance, qui avec celui-ci aidait les prisonniers à s'évader ou transportait des messages.

7 Il n'y a plus que les roues sur le vélo de Maurice !

Tu peux désormais le dessiner.




Graphisme et mise en forme finale

Découvre le Musée de la Résistance de Châteaubriant !



*Je m'appelle Maurice et je te souhaite la bienvenue !
Je vais t'accompagner tout au long de ta visite.
Plusieurs jeux ont été préparés spécialement pour toi.*

2

Retrouve l'identité des prisonniers du camp.



- ☐ Militaires
- ☐ Hommes
- ☐ Français
- ☐ Tziganes



- ☐ Etrangers
- ☐ Juifs
- ☐ Criminels
- ☐ Résistants

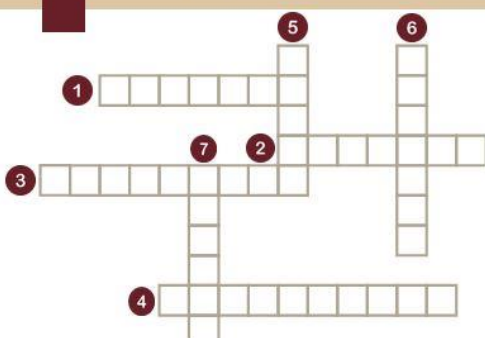
- ☐ Maquisards
- ☐ Enfants (-15 ans)
- ☐ Femmes
- ☐ Militants

Au camp ils s'occupent et pratiquent des activités sportives, culturelles et manuelles.

1

A l'aide des définitions, complète la grille.

1. Mois de la fusillade des 27 otages
2. Devoir et lieux qui rendent hommage aux morts
3. Pays qui a envahi la France en 1940
4. Mouvement d'opposition face à l'occupant allemand
5. Ancienne fonction du bâtiment avant d'être un musée
6. Nom du principal camp d'internement à Châteaubriant
7. Nom de famille du plus jeune et plus célèbre des fusillés



3

Identifie les objets réalisés par les internés.

Objet			Fonction
	•	•	Signe de reconnaissance
	•	•	Objet de réconfort
	•	•	Souvenir d'évasion